

REDACTION
— ET —
ADMINISTRATION:
164 RUE SAINT-DENIS
Téléphone: Est 0893

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

	Canada	Etranger
Un an	\$2.50	\$3.50
Six mois	1.50	1.75

CONTRE TOUS LES ABUS ET TOUTES LES INIQUITES

LE MATIN

Directeur: ROGER MAILLET

POLITIQUE ET LITTERAIRE

VOUS LE SAVEZ BIEN, M. CHARLES LANCOT!

A) Les tripotages du domaine municipal
B) Les tripotages du domaine provincial
C) Les tripotages du domaine fédéral ne forment qu'un seul et même GRAND TRIPOTAGE que l'on appelle:

LE GRAND TRIPOTAGE LIBERATRE

Journal d'avant-garde

OPINION LIBRE

Race de Vaincus

La Province de Québec est représentée à Ottawa par un bloc solide! Oh! combien! de soixante-cinq députés libérateurs.

Ce groupe, le plus compact, le plus homogène, le plus nombreux, dont chaque membre a été élu par l'exploitation éhontée des préjugés de race et les appels les plus dévergondés aux passions nationales, compose la presque totalité du parti ministériel.

Sans lui, le cabinet King ne serait pas riche, — bien juste un cabinet d'aïeule; — il n'en mériterait pas large, ayant à peine en Chambre, comme partisans des autres provinces, la modestie et proverbiale douzaine du boulanger anglais.

Il va de soi que l'influence des nôtres est par conséquent prépondérante.

Ce n'est pas étonnant: vous les connaissez comme moi.

Ah! vous vous en rappelez, il fallait le voir, il fallait le entendre dénoncer farouchement "les trahisons des farouches nationalistes de 1911."

Combien farouches n'étaient-ils pas alors eux-mêmes! Il fallait le voir en 1917: bon Dieu de fer blanc! la conscription, la guerre, le sang de nos enfants, les entrailles de leurs mamans, le vol, le viol, Meighen, Borden, ils vous avalaient ça rien que une bouchée.

... Mais le pruno-scotch de la Commission à Alexandre n'a donné un appétit de c'te grandeur.

Il fallait le entendre en 1921: bon sang de bon sang! malheur de malheur! les bleus, les unionistes, les libéraux transguges, le bourreau des Canadiens, Fielding, Maclean, etc.; ils vous bouffaient ça en cinq secs, rien que d'une lampée, comme un verre de tordboyaux du magasin W.

Les fanatiques de toute couleur, les impérialistes de toute nuance n'avaient qu'à bien se tenir; ça ne se ruait pas long! Attendez que nous soyons là. Aussitôt au pouvoir, ils allaient tout chambarder.

Le peuple les a crus, nous les avons crus, vous les avez crus, ils se sont crus.

Tous les soixante-cinq y ont passé.

Eh! bien, vous savez, ils sont au pouvoir et depuis bientôt trois ans.

Vous ne vous en étiez pas aperçu, ni moi non plus.

Pourtant ils y sont tous: il n'y a qu'à les compter.

Le premier troupeau, (1) comme manière de pasteur, c'est bien Ernest Lapointe.

What's in a name? comme disait notre pauvre défunt Shakespeare.

Ce personnage rond de ventre et plat d'attitude, s'appelle LAPOINTE. O nature puissante et ironique, voilà bien encore une de tes vieilles farces!

Et son suivant immédiat dans le pacage ministériel s'appelle Bédard.

What's in a name?

Bédard! nom symbolique et synthétique, devise de toute la bergerie.

Et tout de suite après M. Bureau.

What's in a name?

Bureau, bureaucratie (2), bureaucratisme, genèse et fin ultime de toutes les minables hères et vaseux trousse-pète, qui suivent, rêvant, ruminant, d'avance salivant et mastiquant, places et patronage, fromage et picotin.

Enfin, avant d'atteindre l'anonyme et gélatineuse masse, n'oublions pas le sénateur Dandurand.

Chevalier de la Légion d'honneur pour avoir refusé d'assister à un banquet donné à un monsieur d'assez bonne famille, le Comte de Paris; le seul banquet, la seule chose peut-être qu'il ait jamais refusée.

On est républicain, nom d'un Gambetta!

C'est que, voyez-vous, il n'était pas au pouvoir, le comte de Paris.

Ah! non! Je t'en fiche... un coup de pied, comme dans la fable de l'âne et du lion mourant.

Et ça s'appelle Dandurand: dérivé d'endurance sans doute.

What's in a name?

Les autres, le reste, ça ne compte pas; mais en les comptant tous, les nommés et les innommés, les nommables et innommables, ils sont soixante-cinq.

Bloc solide! plus bloc que solides!

Bloc! oui, pour la stupidité naïvement servile, la veulerie pisseuse; ah! oui, c'est un faux bloc.

Solides! je t'en passe un papier: depuis trois ans, ils ont solidement, solidement plutôt tout abandonné, tout lâché.

Déclarations, convictions, principes, promesses; ils ont tout sacrifié sur l'autel, non de la patrie, mais du patronage.

Ce qui chez eux est le plus dégoûtant, dégoûtant jusqu'à l'écoeurement, écoeurant jusqu'au dégoût, c'est l'apathie morveuse, la lâcheté aplatie, avec laquelle ils assistent, impassibles et bovins, à la persécution systématique de leur langue par le gouvernement qu'eux seuls tiennent au pouvoir de toute la puissance infinie de leur incommensurable larbinerie.

A ce sujet, résumons les trois années du régime King, avec l'orchestre des soixante-cinq comme obligato en sourdine.

Le "Soleil" de Québec, (on ne le soupçonnera pas d'exagérer ce plunitif là), écrivait en date du 22 octobre, 1922: "L'éternelle persécution du français dans l'administration fédérale se poursuit comme aux plus beaux jours du régime tory. Pour désagréable, basse et repoussante qu'elle nous apparut toujours, elle n'en est pas moins surprenante sous un régime libéral."

Pour que le "Soleil" s'en aperçoive, il faut qu'il y en ait une couche.

(1) Note pour le "Soleil": Troupeau: réunion d'animaux domestiques élevés et nourris dans un même lieu. Réunions de moutons qui paissent ensemble. V. Larive & Fleury. (Petit Dictionnaire).

(2) bureaucratie: posséder le pouvoir. Cf. ...

Et depuis, on se souvient de l'inutile campagne pour des copies françaises des bulletins de renseignements au ministère du commerce.

Et à celui des douanes!

Et à l'autre de l'agriculture.

Et les Canadiens-Français congédiés à l'imprimerie de l'Etat et remplacés par des "blokes".

Et les nominations exclusives d'unilingues, (anglais naturellement), aux différents postes de l'administration.

Et dernièrement à Hailsbury.

Et récemment, à Sherbrooke.

Et sur dix-neuf sous-ministres ou chefs de département, un seul nom français.

Et encore est-ce un transfuge, qui porte le nom symbolique de Desbarats.

Encore une fois: What's in a name?

Et les timbres bilingues?

Et les monnaies bilingues?

Et la honte de Wembley? Affront d'autant plus sanglant que, deux pas plus loin, les Boers, vaincus d'hier, gavaient fièrement leur langue au fronton et proutait dans le pavillon sud-africain.

Et la gifle formidable que le gouvernement fédéral vient d'appliquer non seulement au français, mais à toute la race, à toute notre histoire, dans l'affaire des plaques de la Commission historique; injure contre laquelle le président de la Saint-Jean-Baptiste, M. Victor Morin, a si noblement, mais si vainement protesté.

Et d'autres, et d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, qui se sont produits hier, qui arrivent sans doute aujourd'hui ou arriveront demain.

Et pendant tout ça, Ernest Lapointe et les autres bêlants restent là, heureusement, bêtement, servilement ministres pendant que, satisfait, le troupeau broute voluptueusement.

Est-ce que ça va durer longtemps comme ça? Sommes-nous des rouges d'abord ou encore des Canadiens?

Et ce ramassis d'esclaves ivres quand est-ce qu'on l'affranchit?

M. Bourassa disait cette semaine à Winnipeg: "qu'il avait conscience que nous n'étions rien dans l'Empire".

Pas nécessaire de courir si loin: il y a une constatation qu'il pourrait faire ici. C'est que, sous King et le bloc solide, nous ne sommes rien dans notre propre pays.

Pourtant c'est aussi important que ce qui se passe en Europe.

Le "Devoir", on s'en souvient, faisait autrefois de belles luttes pour les droits du français, avant d'être hanté par la phobie de M. Meighen.

Mais où sont les neiges d'antan, ...

Répondez, Vierge lorraine, qu'Anglais brûlent à Rouen?

Mais pourquoi parler vainement de ces choses; laissons les morts ensevelir leurs morts.

Pendant que nos droits s'éffritent ou plutôt s'écroutent; pendant que la poussière de l'oubli s'accumule sur nos plus légitimes revendications; pendant que nos grands morts dorment dans la gloire oubliée de leurs tombeaux sacrés; pendant que nos soixante-cinq représentants croupissent dans une indifférence qui serait de la trahison, s'ils étaient capables de s'en rendre compte et si leurs soixante-cinq cocos réunis ensemble, dans un bloc solide, avaient juste ce qu'il faut de cerveau pour attraper le rhume; la chose qui presse, la chose qu'importe, pour nous Canadiens de langue française, c'est de savoir, si, dans l'affaire d'Angora, M. Meighen a eu tort de dire oui à Lloyd George ou si M. King a eu raison de ne pas lui dire non.

Quelle race de vaincus que la nôtre! Mais cela peut-il durer longtemps?

Jean RENAUD.

Plote et spindles

Est-il vrai ...

Que les milliers de gallons de vins sûrs (que la Commission avait refusé d'acheter de la "Compagnie d'Agences Européennes" de Québec) seront bientôt mis sur le marché.

Que ces bons vins (sic) seront vendus sous le nom de Vins Canadiens et Tarragones "Importés", sans oublier les quantités qui pourraient bien être écoulées dans les vins claires ... de FRANCE ?

Que M. Louis Létourneau est un actionnaire très important de cette firme ?

Que "Toussaint et Cie", de Québec, avaient obtenu la permission d'écouler les soixante et quelques milliers de gallons de vins qu'ils avaient en stock en 1921; qu'ils en ont vendu à peu près cent mille gallons, et qu'ils en ont encore quatre-vingts et quelques mille gallons ?

Que les parents du Premier-Aliboron obtiennent des prix spéciaux pour les spiritueux qu'ils achètent de la Commission; qu'ils achètent à la caisse, même plusieurs caisses à la fois. Est-ce possible ?

Que François-Xavier de Grand-Pré, rencontrant un agent d'une firme locale, pour certains ryes canadiens, lui dit de cesser sa campagne après des commis et des gérants des Magasins en leur donnant des pourboires, puisque c'était contraire au bon fonctionnement du système qu'il avait établi pour aider à ses propres amis qui, eux, ont le droit de vérifier le mouvement de leurs marchandises, en passant à l'arrière des magasins, afin de jeter un coup d'oeil dans les livres ?

Que le marquis de Carabas aurait le droit de per-

(Suite à la 4e page)

Jacques Monty

A l'occasion de la mort de M. Jacques Monty, Le MATIN offre à l'honorable Rodolphe Monty et à sa famille ses plus sincères condoléances.

UN SUCCES LIBERATRE

Les libérateurs se font une pantagruélique limonade avec le citron qu'ils ont récolté dans Hastings. Ils le pressent avec un enthousiaste fureur pour en extraire tout le jus, ils y ajoutent du Saint-Antoine, du Northumberland et des coupages de la Commission des Liqueurs sont de la petite bière en comparaison du breuvage tord-boyaux que les feuilles rouges servent depuis mercredi à l'ivresse de leurs lecteurs.

Cette ripopée n'est pas près de finir. Laissons-les se griser, après la longue soif à laquelle ils sont forcés depuis que la maladresse instinctive d'un Mackenzie-King a gauchement renversé leur coupe de popularité.

A les entendre vociférer, on croirait qu'ils ont définitivement exterminé jusqu'au dernier de leurs adversaires. Mais quelle est la situation? La voici: le gouvernement Mackenzie-King reste toujours en minorité et sur 234 sièges il n'en a que 116. Les libérateurs ont, comme on le voit, l'exaltation très facile.

Ils disent que la victoire de Charles Hanna démontre que la politique à deux faces de M. King rencontre l'approbation générale. Le croient-ils réellement? Est-ce bien sur ce terrain que M. King a placé la lutte dans Hastings? Est-ce que M. King, dans les discours qu'il y a prononcés, a déclaré qu'il s'agissait dans la présente élection de rendre un verdict pour ou contre la politique du gouvernement?

La presse quotidienne a énuméré quelques-unes des causes locales qui ont contribué à la défaite de M. Porter: la question de la prohibition, celle de l'union des églises, etc. M. Taschereau a prétendu que la victoire oppositoiniste dans Québec-Comté tenait à la popularité de M. Bastien. Nous ne suivons pas sur ce terrain le premier-ministre de la province de Québec, mais on nous permettrait de faire remarquer que c'est Belleville, où demeure M. Hanna, qui lui a donné sa majorité. On ajoute que l'organisation libératrice qui a si bien fonctionné dans Sainte-Anne, avait été mobilisée et a eu son mot à dire dans Hastings. Bien que les chevaliers du télégraphe n'aient pas cru prudent d'y transporter leurs revolvers, le reste y était. Rappelons-nous aussi qu'un honorable Leblanc, député de Laval pendant vingt-cinq ans, fut défait par un hurluberlu qui s'appelait Wenceslas Lévesque.

Quoi qu'il en soit, si la victoire de Hastings a la signification que la feuille de Fernand Rinfret y attache, le gouvernement agira sans doute en conséquence. Si le programme libéral soulève l'enthousiasme universel, M. King secouera sans doute le joug de M. Forke. Si au contraire, l'électorat de Hastings a approuvé l'aplatissement du ministère King devant les fermiers de l'Ouest, ce n'est donc pas une victoire libérale, c'est un triomphe progressiste. Alors pourquoi ces balhazars libérateurs?

Si c'était une victoire libérale, et l'approbation du programme libre-échangiste de Mackenzie-King, le gouvernement — opportuniste comme il est — déclancherait au plus tôt des élections générales. Nous sommes portés à croire qu'il n'en fera rien et que la minorité continuera à se cramponner au pouvoir, en quêteant l'appui des fermiers de l'Ouest et en sacrifiant les intérêts de l'Est et spécialement ceux de la province de Québec.

Lomer LAPOINTE.

La succession de M. Taschereau

M. Taschereau vent s'en aller... M. Taschereau en a plein le nez... Ses électeurs aussi.

Mais... Car il y a un "mais".

Mais qui voudra remplacer M. Taschereau. Les fringants politiques qui aspireraient à remplacer M. Taschereau ne songent peut-être pas à une petite chose.

Cette petite chose, on peut encore la résumer par l'axiome: "L'endosseur paie".

Oui, celui qui acceptera la succession de M. Taschereau devra payer pour M. Taschereau.

Celui qui prendra la place de M. Taschereau devra répondre pour trente ans de régime libératrice.

C'est-à-dire trente ans de gaspillage, de scandales, de piraterie politique.

Trente ans de honte, de diminution nationale; trente ans d'abaissement du niveau de notre vie politique.

MM. Perrault, David, Mercier et al qui l'on désigné volontiers pour succéder au Tzar Alexandre, MM. Perreault, David et compagnie ont-ils songé à cela?

J. O. B.

ERRATUM

Cf. le MATIN du 22 novembre 1924, à l'article "La Ripopée": — "Donne-lui tout de même à boire, prescrit François Coppée", lire: "Donne-lui tout de même à boire" à prescrit François Coppée à moins que ce ne soit Victor Hugo.

EH OUI, parfaitement, monsieur ...

Le Matin dit haut ce que tout le monde pense bas

Les Cancans de la Kommission

M. Donovan, agent particulier du ministre Taschereau et correspondant de la "Gazette", vient d'envoyer une dépêche au journal qui s'est constitué le défenseur des Trusts et de la Haute-Phynance à Montréal.

Cette dépêche contient quelques canards issus du ministère libératrice.

Le gouvernement voudrait, paraît-il, octroyer aux épiciers la permission de vendre le "bon vin de France" et... de la Kommission.

Il y a déjà trois ans que le MATIN réclame ce droit pour les épiciers.

Seulement les épiciers feraient bien de faire analyser les vinasses de la Kommission.

Il serait si facile d'écouler toutes les cochonneries qui encombrant les entrepôts de la K. des L. en passant les dites cochonneries aux épiciers de Montréal.

Quitte, naturellement, à accuser les braves épiciers d'empoisonner la population!

Quant aux intentions de la Kommission de mener à l'avenir ses opérations au grand jour, le MATIN en connaît trop long sur les tripotages des liqueurs pour y croire.

J. O. B.

SEÑOR CORDEAU'S "TARRAGONE BLANCO"

"Mass Wines" Doubly Prostituted

We have already seen — and the Quebec Liquor Commission regards our evidence with dumbfounded and abashed silence — that grotesque and scandalous adulteration is practised by that body's bottling, or "coupage" department.

That silence cannot long be maintained. We assert that result in calm confidence. The worst is yet to come. We further assert that fact with deliberate purport and undoubted power to expose what has been — and is — going on.

It matters not, in the case now under consideration, or in others, that the larger papers of Montreal, should continue to disregard our evidence of fraudulent compounding, and forgery, pure and simple, of the names of drinkables, on sale in the Commission shops, and equally fraudulent substitutions of spirituous and vinous liquids for Native Port and Commission Scotch, which are neither, in its warehouses.

The matters is too serious. The menace to public integrity is too ghastly. The facts are all too clear; the proof is too abundant.

We have already shown in "Le Matin" how Native Port is made up by mixing together two brands of that article, and then throwing into it rejected wines — discarded slops — from local hotels, with the addition of more vinous liquids of "mauvais ordre" from the damaged stock of the Liquor Commission itself.

This, too, under auspices of a government — the Taschereau government, — a government pledged to conserve temperance and public health by furnishing drinkables, in wines, spirits and malt liquors, of the best quality procurable.

As with Native Port, so again we have shown how it is with "Commission Scotch". We have given the ingredients, taken from official Commission records. It is a vile compound.

If Scotch whiskey, in its purest and less hurtful forms, put up under the names and seals of business firms of high standing and professional repute, is still hurtful, when taken in excess, as most fair-minded people will maintain, what about that adulterated Scotch of the Commission — with its malt, prunes, pajarette, sherry, rye, and the sedimentary residu of Scotch whiskey barrels? With its water to swell the bulk? With its extortionate selling price, as compared with its actual cost?

Has any government, we ask, except that of Quebec and Taschereau ever stooped so thus low in order to pilfer the pockets of the people?

That government to-day occupies an even worse position than the compounders of popular and valueless "secret" remedies. The government of Taschereau takes advantage of a common foible of human nature to impress the mind of its customers.

"Commission Native Port" and "Commission Scotch", guaranteed by the government must be the real things! And why should they not be? The glamor, the indefinable but misplaced faith of our deluded people in the potency of this is what enables the government's Liquor Commission to make use of cheap expedients and various substitutes in place of genuine spirits and wines, and to be sold at extortionate prices.

Under government guarantee! What magic in these words for the Pied-du-Courant fakirs and crooks! As if these "Commission brands" had been discovered by search and research in the world's most famous distilleries and wine vaults; as if they were the product of alchemical profundity, and afterwards produced by processes so costly and elaborate that they can safely be given out under the exequies and loud amens of the great Taschereau government. What a devilish conception is this!

But now we know better. The quacks who traffic in secret remedies go about their befoolments on the principle that the Plain People may be relied on to much appreciate a nauseous dose; all the more, the nastier it tastes; the more "kick" and cough and snort there is to it! They are supposed to subdue their repugnance to the hideous draught by a

mental effort.

We would like to think that the consumption of Commission Port and Commission Scotch would produce a glow of virtue, despite their tastes, because of the government guarantee that go with them.

The thought is now vain. Never again!... Who said P-P-P-Prunes? We did! Hereafter we pass up Taschereau's secret remedy — against sobriety! This commercialized brigandage! This violation of the Act against adulteration, applied to you, reader, and me!

Dare we take home a bottle of Commission "White Tarragona"? A fine Spanish wine of note and content — if genuine!

"Si, signor", do we hear Mr. Taschereau's Excellenzas of the Liquor Commission shops say?

Tarragona! — of the old, old city walls, in northeastern Spain, where the River Franco! pours in purity from the rugged and mountainous hinterland, and joins the sparkle of the Mediterranean. Walls of rude cyclopean work; stones unshaped and of prehistoric placement.

Tarragona! — fortified by the Scipios; once a Phœnician settlement; sacked by Goths and Saracens, Tarragona!

Tarragona! — of vaults where oil and famous wines ripen for export — the ancient Tarraco!

Tarragona White Wine from the grapes of Catalonia! The Caesars ate them at Roman banquets garnished with Alpine snow!... Commission (Quebec) Tarragona! Ugh! Nom Dios!

We now view the "prescription" or formula à la Taschereau, of White Tarragona, which Signor Cordeau would haughtily have refused to allow the Senores Oppositione to view at Quebec last session, with Castilian superciliousness, as became a hombre of his position and extraction!

"Caramba! No," exclaimed the chief bottle-washer au Pied-du-Courant, tossing his head, apres la mode el toro! (We can write about this "bull" in four languages.) "Caramba, no," shouted this Taschereauian tool, — "Verboten! Me und der grosser Alexandre!"

Well, we propose here and now to produce said prescription, in two varieties — pronto! even if we do not add to los felicidades, otherwise happiness, of Señor Cordeau! (Our Spanish improves!) How do they make it?

Remember! thus and so is made White Tarragona by the sobrestantes, or minions, of the Liquor Commission in the Montreal hacienda, por Comandante Taschereau!

Prescription No. 1.—Here we have 50 gallons of dry Mass wine ("mauvais ordre"), presumably of so "bad" an "order" that it must have escaped being used — and blessed — for sacramental purposes! Again, Mass wine, 50 gallons, in bad order; of Italian origin, as differentiated from the other 50 gallons, because it is designated "vino di misa". Then comes 20 gallons of Delyeto, again of "mauvais ordre", but the original cost is put at \$3.78 per gallon. And with 15 gallons of presumably sound Madeira (\$2.15 per gal.) we have 135 gallons of "White Tarragona".

The original constituent cost of this dirty mess amounted to \$279.35. But on account of its "mauvais ordre" the "coupage" price is cheapened to \$1.76 per gallon, a sum total of \$237.60.

What the selling price is — or was — at the liquor depots we may safely leave to Mr. Arthur Sauvé's conquistadores, if they are interested in the matter... Not a drop of White Tarragona wine, as of honest title, in this batch of hooch à la Commission!

Prescription No. 2: (vintage of 1922 as per the Commission's dating):

Original value of this batch of hooch of 137 gallons, \$262.90; coupage revaluation (price reduced on account of "mauvais ordre") \$241.12, at \$1.76 per gallon. Liquor depot price (?). Fifty gallons of vino misa, bad order; 50 gallons half dry Mass wine, bad order; 11 gallons Muscatel, bad order; 14 gallons Douglas, bad order; 4 gallons of Delyeto, bad order; 2 gallons of Madeira also of bad order; and (get this!) 6 gallons of White Tarragona.

Who says "Caramba!" now with proper warrant!

Is n't that a "corker"? And all the Big Papers of Montreal, having ignored the Native Port and Commission Scotch exposures in "Le Matin", may be expected to wink at this sorry recital of fraud and robbery!

We suggest, despite this, that an honest and enterprising reporter go to Señor Cordeau humming a soothing toreador lullaby, and get his "story".

Of course, the reporter will, — we warn him, — run the risk of being fired by the Montreal Press Club devotees of Comandante Taschereau, who dominate the higher positions of the local papers! But that, too, would be real journalism.

If the Dog Fight Reporter of Senator Casgrain's "Herald", let me again suggest, wants some excitement of a "different" kind, all he has to do is to betray a legitimate interest in some Boozehound addicted to Tarragona blanco, and follow up the clue!

La Vérité sur la Conscription

Les députés libéraux de la province de Québec ont tous voté le principe de la conscription, qu'ils ont ensuite si odieusement exploitée.

FARCEURS ET HABLEURS

Non seulement tous les députés libéraux de la province de Québec ont voté unanimement tout l'argent nécessaire à la mise en force de la loi de conscription, mais aussi, ils ont, sans une seule exception, voté le principe de la conscription, pendant que neuf députés conservateurs canadiens-français votaient contre le principe de la conscription.

C'est là un fait historique. Personne ne peut le nier de bonne foi. La preuve en est consignée dans les statuts de notre pays. Si quelqu'un vous dit que les députés libéraux de la province de Québec n'ont pas, le 5 juillet 1917, voté le principe de la conscription, ou il ne connaît pas son histoire, ou il ment effrontément.

Le 20 juin 1917, le notaire J.-A. Barrette, député de Berthier, proposait au projet de loi relatif au service militaire — bill 75, appelé communément loi de conscription — le sous-amendement suivant:

"Que tous les mots après le mot 'que' soient rayés et remplacés par les suivants: 'Ce bill ne soit pas maintenant une deuxième fois, mais qu'il soit la seconde fois dans six mois d'aujourd'hui.'"

(Voir "Hansard", Edition révisée, Session 1917, Volume III, page 2535.)

On sait que le renvoi d'un bill à six mois, signifie simplement la mort du bill. Le renvoi d'un bill à six mois veut dire sans phrases du principe même du bill. De fait, telle est la signification que l'on attachait alors et que l'on attache encore au sous-amendement Barrette, comme le démontrent les deux opinions que voici:

LA MORT SANS PHRASES

"Un sous-amendement vient d'être proposé par un député que je ne saurais trop où placer, dont je ne scrute point les intentions, mais qui devrait forcer tout le monde à se prononcer par un oui ou par un non catégorique. C'est le sous-amendement Barrette qui réclame le renvoi du bill à six mois, en d'autres termes sa mort sans phrases."

(HENRI BOURASSA, le 21 juin 1917, à Saint-Henri.)

POUR OU CONTRE LA CONSCRIPTION

"La proposition de M. Barrette, député de Berthier, de renvoyer à 6 mois le bill Borden est logique, d'où qu'elle vienne. Elle aura cet avantage de montrer au peuple qui est pour et qui est contre la conscription. Il faudra que tout le monde se prononce sur le principe même du bill. Cela sera peut-être embarrassant pour plusieurs politiciens mais il faut considérer d'abord l'intérêt général avant le bien particulier. Les gens sortiront du bois, — et c'est ce que l'électeur veut qu'ils fassent."

(Georges PELLETIER, dans le "Devoir" du 21 juin 1917.)

Le vote sur le sous-amendement Barrette fut pris à la Chambre des Communes le 5 juillet 1917. Tous les libéraux de la province de Québec présents à la séance, refusèrent de voter le bill et votèrent le principe de la conscription, tandis que neuf députés conservateurs — des vrais anti-conscriptionnistes — demandèrent la mort du bill et votèrent contre le principe de la conscription. La liste qui va suivre est tirée des débats de la Chambre des Communes, session 1917.

Liste des députés libéraux de la province de Québec qui ont voté le principe de la conscription.

DES FARCEURS

Députés	Comtés
BUREAU, Jacques,	T.-Rivières — St-Maurice.
BROUILLARD, Ovide,	Drummond-Arthabaska.
BICKERDIKE, Robert,	Saint-Laurent.
BOIVIN, Georges-Henri,	Shefford.
BOURASSA, J.-Boutin,	Lévis.
BOYER, Gustave,	Vaudreuil.
CARDIN, P.-J. Arthur,	Richelieu.
DELISLE, Siméon,	Portneuf.
DEMERS, Joseph,	Iberville.
DEVLIN, Emmanuel,	Wright.
ETHIER, Joseph-Arthur,	Deux-Montagnes.
FORTIER, Edmond,	Lotbinière.
SAUVREAU, Chs.-Auguste,	Témiscouata.
KAY, William-Frédéric,	Missisquoi.
LACHANCE, Arthur,	Québec-Centre.
LAFORTUNE, D.-A.,	Montcalm.
LANTOIT, Roch,	Laprairie-Napierville.
LAPORTE, Ernest,	Kamouraska.
LAPORTE, Louis-Audet,	Saint-Jacques.
LAURIER, Sir Wilfrid,	Québec-Est.
LEMIEUX, Rodolphe,	Rouville.
MARCHE, Charles,	Bonaventure.
MARCHE, Joseph-Edmond,	Bagot.
MARTIN, Médéric,	Sainte-Marie.
MC CREA, Frank,	Sherbrooke.
PACAUD, Lucien,	Mégantic.
PAPINEAU, Louis-Joseph,	Beauharnois.
POWER, William,	Québec-Ouest.
ROBB, James,	Huntingdon.
SEGUIN, Paul-Arthur,	L'Assomption.
TOBIN, Edmond-William,	Richmond-Wolfe.
VERVILLE, Alphonse,	Maisonneuve.
WILSON, Charles-A.,	Laval.

Députés conservateurs qui réellement et franchement ont voté contre la conscription.

ANTI-CONSCRIPTIONNISTES

ACHIM, Honoré,	Labelle.
BARRETTE, Joseph-Arthur,	Berthier.
BELLEMARE, Adélar,	Maskinongé.
BOULAY, Herménégilde,	Rimouski.
DESCARRIES, J.-A.,	Jacques-Cartier.
GIRARD, Joseph,	Chicoutimi-Saguenay.
GUILBAULT, Jos. R. Octave,	Joliette.
PAQUET, Eugène,	L'Islet.
PATENAUDE, Hon. E. L.,	Westmount-St-Henri.

(Voir "Hansard", Edition révisée, Session 1917, Volume III, pages 3167 et 3168.)

LEURS ECHAPPATOIRES

"L'AMENDEMENT BARRETTE ETAIT UN TRUC" disent les députés libéraux de la province de Québec, qui ont voté le principe de la conscription.

REPOSE

Le 22 juin 1917, M. Barrette, député de Berthier, sur une question de privilège, déclarait à la Chambre des Communes:

Caucus Libéral

Le premier moment d'affolement passé, après la défaite dans Québec-Comté, les rouges ont voulu se rendre compte des causes du "cataclysme".

A la demande du grand maître, qui commence à craindre pour son comté et sa sécurité, M. Paradis, (J.P.) a convoqué le ban et l'arrière-ban des cabaleurs rouges. Les ministres étaient là, plusieurs députés, le candidat battu, des représentants de la police provinciale et tous ceux qui avaient reçu des fonds solides et liquides. Il y avait aussi des officiers de la Commission des liqueurs.

M. Paradis est au fauteuil; l'assemblée est au grand complet, M. Taschereau entre, il a l'air courroucé, tous se lèvent et font trois fois la révérence, en se frappant le front dans la poussière.

—Vite en besogne, je suis pressé, toi Paradis qu'as-tu à dire pour ta défense, s'écrie le premier ministre, pendant que ses esclaves se relèvent.

Paradis: Mon seigneur et maître, j'ai fait ce que j'ai pu. Je ne m'explique pas la défaite; je ne vois qu'une raison; c'est la mauvaise qualité de la boisson que nous a fournie la Commission des Liqueurs.

M. Commissaire, prompt comme l'éclair s'écrie: Comment, nous avons fourni nos meilleurs mélanges. Que fut-il donc advenu si nous avons fourni ce que nous vendons à nos comptoirs réguliers.

Un employé civil de Beaufort: Les électeurs de chez nous trouvent que la commission du service civil est trop lente dans son rapport.

Ti-Charles: Tas de "kickers" je travaille jour et nuit à augmenter mon salaire, celui de mon fils et de mes proches. J'ai déjà fait augmenter les traitements des sous-ministres et préparé les votes pour l'augmentation des émoluments des ministres. Qu'à-t-on à "kicker"?

Un électeur de Loretteville: Le candidat conservateur était trop avantageusement connu et trop supérieur au candidat rouge.

Taschereau: Imbécile! qu'à faire la va sur des candidats? nous avons déjà fait élire, comme députés rouges, les plus sots de chacun des comtés de la province.

Un cabaleur de Charlebourg: Les raisons sont assez nombreuses; le parti n'est pas assez libéral, les surplus du gouvernement coûtent trop cher aux municipalités, la boisson est mauvaise, Taschereau est détesté et Paradis n'est plus dedans pour organiser quand Lockwell est là.

M. Taschereau et tous les ministres, Ti-Charles, les commissaires, Paradis et les cabaleurs, se sont mis à s'engueuler à qui mieux mieux, les doubles portes se sont fermées et je n'ai plus rien compris.

Le 21 juin 1917, le "Devoir" publiait en page 8 et en dépêche d'Ottawa, une nouvelle intitulée: "L'EQUIVOQUE PRENDRA FIN. L'AMENDEMENT DE M. LE DEPUTE BARRETTE VA FORCER LA CHAMBRE A SE PRONONCER SANS FAUX-FUYANT POUR OU CONTRE LA CONSCRIPTION."

Dans cette dépêche, on y lit textuellement: "CELUI-CI (Sir Wilfrid Laurier) NE POURRAIT EN EFFET SE RALLIER AU SOUS-AMENDEMENT BARRETTE SANS SE PRONONCER CARREMENT OPPOSE AU PRINCIPE DE LA CONSCRIPTION, ET TELLE N'EST PAS SON ATTITUDE. M. LAURIER N'A PAS DIT QU'IL S'OPPOSE A LA CONSCRIPTION, IL A DIT QUE TOUT LE MONDE S'Y CONFORMERA, SI LE PEUPLE LE DESIRE."

Nous ajoutons au dossier une lettre de sir Wilfrid Laurier qui parut dans le "Record", de Windsor, Ontario, et fut reproduite, le 23 décembre 1917, dans la "Patrie" de Montréal. Voici ce document:

Ottawa, 12 novembre 1917.

"Mon cher J. B.: Je t'ai écrit il y a quelques jours au sujet de notre ami Kennedy. Je suis encore d'opinion qu'il faudrait que nos amis se rallient immédiatement à sa candidature. Je sais qu'il y a quelque difficulté, à cause de la restriction qu'il fait sur la question de la conscription. Il faut se rendre compte toutefois que dans les circonstances où nous sommes, il faut nécessairement faire des concessions. A une assemblée des candidats libéraux de l'est de l'Ontario, il y a trois semaines, j'ai déclaré qu'il y avait trois alternatives à prendre, car plusieurs s'étaient prononcés pour la conscription. Je n'ai pas voulu faire de cette question une question de parti, car c'eût été tout compromettre. Chacune de ces alternatives est acceptable: 1—Se présenter contre l'Union et contre la conscription; 2—contre l'Union, mais pour la conscription; 3—libéral indépendant. Je reçois une lettre de quelques libéraux qui veulent présenter un candidat contre Kennedy. Ce serait faire le jeu de nos adversaires. Vouloir tout demander, c'est s'exposer à tout perdre. Je compte sur ton influence pour mettre nos amis au point sur cette question, et je dis qu'il faut appuyer la candidature de Kennedy."

"Crois-moi ton bien dévoué, WILFRID LAURIER."

Vous avez bien lu, n'est-ce pas? Le chef libéral, d'après cette lettre, déclare qu'il a exposé à ses partisans libéraux qu'ils peuvent se présenter pour la conscription.

Il ne faut pas s'étonner que Sir Wilfrid Laurier ait fait voter tous ses députés de la province de Québec pour le principe de la conscription, qu'ils ont ensuite si odieusement exploitée.

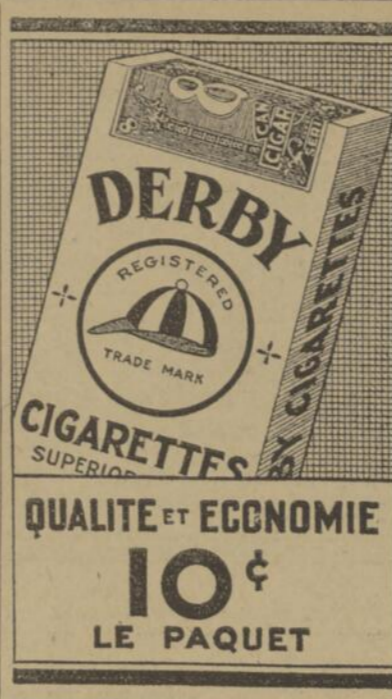
Farceurs, n'est-il pas vrai?

DEUX AUTRES QUESTIONS

Connaissez-vous des députés libéraux de la province de Québec qui promettaient de demander le rappel de la loi de conscription?

Connaissez-vous des députés libéraux de la province de Québec qui s'engageaient même par écrit à demander le rappel de la loi de conscription?

QU'ONT-ILS FAIT?



H. Bélanger; Choeur: "Prière" (Marie Madeleine) (Masset) par la Chorale de la Société St-Jean-Baptiste (Solistes: M. E. Lafleur et Dr T. Prevost); Orchestre Hawaïen sous la direction de M. A. C. McGuire; Basse: "I Hear a Thrush at Eve", (Cadman) et "Bois Epais", (Lily), M. M. Gay; Tenor: "A Dream Canoe", (Squire), M. E. Lafleur; Choeur: "Les Martyrs aux Arènes", (L. de Rille), par la Chorale de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Directeur du chœur: M. C. J. Charlebois. Au piano: Mlle Dora Villeneuve.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

PENDANT LES NEUF PREMIERS MOIS DE 1924

(Service de la "Rente", fait par Versailles-vidicataire-Boulais, Ltée)

La valeur des échanges extérieurs pendant les neuf premiers mois de l'année en cours, est en progression considérable par rapport à la période correspondante de 1923, et l'augmentation porte sur toutes les grandes catégories de marchandises tant importées qu'exportées. Elle est d'environ 30 pour cent pour les entrées et de 41,5 pour cent pour les sorties. Il y a lieu de signaler l'accroissement pratiquement des exportations d'objets fabriqués, accroissement qui se chiffre, par rapport aux neuf premiers mois de 1923, à près de 60 pour cent. Ces plus-values ne sont dues qu'en partie à la hausse des prix, qui s'est produite d'une année à l'autre; elles reflètent, en outre, un développement remarquable des échanges commerciaux de la France avec l'étranger et les colonies.

La balance visible du commerce extérieur accuse, pour les trois premiers trimestres de la présente année, un excédent de sorties s'élevant à 1,245,946,000 francs au lieu de 1,245,946,000 francs au début de l'année, enregistrée d'une année à l'autre, atteinte donc 2,25 millions de francs.

Les résultats du commerce extérieur en septembre ont été plus satisfaisants que ceux du mois précédent: non seulement les importations et les exportations se sont accrues les unes et les autres, mais les secondes ont augmenté dans une proportion sensiblement plus forte que les premières. La plus-value enregistrée, par rapport aux chiffres d'août, est de 85 millions pour les entrées; elle atteint 217 millions pour les sorties.

Vient de paraître: SEUL A TRAVERS L'ATLANTIQUE, par Alain GERBAULT, avec des illustrations hors texte. (1)

Qui ne se rappelle l'émotion que souleva, dans le monde entier, l'arrivée à New-York d'Alain Gerbault, le 15 septembre 1924? Il prenait terre après avoir traversé seul l'Atlantique, sur un petit yacht de dix mètres, le "Iracres"; il était resté 102 jours en mer, avait parcouru 4,200 milles, soit 6,000 kilomètres.

Le récit que donne Alain Gerbault sous le titre "Seul à travers l'Atlantique", est un modèle remarquable de la simplicité avec laquelle se racontent les hommes d'action; et aussi littérature ne s'y mêle que la sobriété même en augmente la force d'émotion.

La fatigue, le manque de sommeil, la nourriture se gâte; l'eau manque; ses voiles se déchirent sans cesse, au milieu d'une tempête qui dure 24 jours; son bateau se brise et menace de défoncer la coque; rien ne peut entamer le moral d'Alain Gerbault. A 300 kilomètres de la côte américaine, épuisé par la tempête, qui le priva de sommeil pendant de nombreux jours consécutifs, il rencontre un navire qui offre de le remorquer; non, il refuse; il a décidé de parvenir seul à New-York, il accomplira son dessein quand même.

Par exemple de volonté et d'endurance est propre à rendre confiance à ceux qui méditent de la jeunesse française; que ce livre donne à nos jeunes contemporains le goût des choses de la mer, de la vie aventureuse et hardie; voilà qui suffirait à donner son vrai sens à l'exploit d'Alain Gerbault, qui est essentiellement un merveilleux exemple d'énergie française.

(1) Un volume in-16 double-couronne. Prix: 7 fr. 50. (Bernard Grasset, éditeur, 61, rue des Saints-Pères, Paris).

Maux de reins. Mr. E. O. Holmes de Wauna, Ore., écrit: "Le Novoro du Dr. Pierre m'a délivré de maux de reins quand trois docteurs avaient vainement essayé tout ce qui était en leur pouvoir et que j'avais abandonné tout espoir de guérison." La remarquable puissance curative de ce remède végétal sur les maux de reins a été grandement prouvée. Il fortifie et régularise les organes d'élimination. Ce n'est pas une drogue de pharmacien. Il est directement envoyé par le Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS! CEUX QUI N'ANNONCENT PAS DANS VOTRE JOURNAL NE DESIRENT EVIDEMMENT PAS VOTRE CLIENTELE. NE LES FORCEZ PAS A L'ACCEPTER. DU RESTE, COMME VOUS AUREZ CETTE SEMAINE BESOIN DE QUELQUE CHOSE, POURQUOI NE PAS VOUS ADRESSER

Aux Meilleures Maisons de Montréal!

Le MATIN publie toutes les semaines une liste de fournisseurs où ses lecteurs et amis peuvent acheter en toute confiance. Le journal n'hésite pas à garantir l'excellence des valeurs que ces industriels, négociants, agents et fabricants mettent sur le marché et les recommande vivement à l'attention de tous. La circulation du MATIN parmi l'élite de notre population lui a permis de publier un grand nombre d'annonces et c'est très volontiers qu'il sacrifie la quantité à la qualité. En encourageant les maisons, les commerces et les industries dont nous donnons ici une liste aussi complète et en même temps aussi exclusive que possible les amis de notre journal — à part l'avantage matériel qu'ils ne manqueront pas d'en retirer — aideront non seulement notre oeuvre mais ils participeront au développement intelligent et au bon renom du commerce de la métropole.

AFFICHEUR DENIS ADVERTISING SIGNS 79 Beaufort. Plateau 3587	COURTIERS EN DOUANE ANTONIO GIROUX & CIE 212 McGill. Main 8621
AMBULANCE WIRAY J. & BROS. 290 rue de la Montagne. Up. 2723	COURTIERS VERSAILLES, VIDICATAIRE & BOULAIS, 90 S.-Jacques. Main 7930
ANNONCIER GEN. NEWS & ADV. AGENCY Cement Bldg. Up. 1926	COUVREUR TURCOT LIMITEE 1631 Clarke. St-Louis 261
ANTIQUAIRE E. M. & T. JENKINS 288 Square Phillips. Plat. 6743	DECORATEUR G. BRENTA 305 S.-Denis. Est 1806
ARCHITECTE ERNEST CORMIER Drummond Bldg. Up. 8660	DEMEURAGE J. B. BAILLARGEON 415 S.-Denis. Est 6406
ARMURIER BREGENT 206 Ste-Catherine E. Est 96	DISTRIBUTION (Circulaires) DOMINION MESSENGER & CO. 35 S.-Frs-Xavier. M. 5062
ART COMMERCIAL (Ecole) "FEDERAL SCHOOL" INC. 508 1/2 rue Guy. Up. 6322W	DORURE, ARGENTURE ROYAL SILVER PLATE CO. 45 Craig Ouest.
ARTISTES (Matériel d') "ART EMPORIUM" 23 McGill College Ave. Up. 1440	EVENISTES BOURASSA & FILS 1613 Notre-Dame E. LaSalle 335
AUTOMOBILE (Cadillac) CADILLAC CARS LTD. 7 Avenue du Parc. Pl. 1261	EDITEUR E. J. GARAND 1583 Sanguinet. Est 6643
AUTOMOBILE (Ford) JOS. BONHOMME, vendeur autorisé 209 rue Guy. M. 1571	ELECTRICIEN H. TRUCHON 788 Ste-Catherine E. Est 518
AUTOMOBILE (Réparations) N. BLAIN LTEE 68 Casgrain. Belair 1464	ENCANTEURS FRASER BROS. 453 S.-Jacques. M. 0790
AUTOMOBILISTES (Secours aux) A. O. A. Belair 7891 Belair 7892	FLEURISTE MADEMOISELLE RODRIGUE A c-ê de Théâtre St-Denis.
AUVENTS ET MARQUISES LA COMPAGNIE DES AUVENTS DES MARCHANDS 70 rue St-Paul Est. Main 8390	FOURREU A. DOSTERT 468 St-Paul Ouest. Main 7585
BARBIER VEZINA 2, Rue Saint-Denis.	JOAILLER MAPPIN & WEBB 353 Ste-Catherine O. Up. 7137
BEAVER BOARD NANTEL & REMILLARD, coin Papineau et DeMontigny. Est 8863	FORGERON JEAN FITTES 129 S.-Dominique. Est 6211
BIBLIOTHEQUE MAPPIN & WEBB 353 Ste-Catherine Ouest. Up. 7137	GARDE MEUBLES J. B. BAILLARGEON 415 S.-Denis. Est 640
BICYCLETTES BREGENT SPORTS & CYCLE ENG. 206 Ste-Catherine Est. Est 96	HUITRES OUIS NOREAU 8 Craig Ouest. M. 610
BICYCLETTES ARLINGTON BICYCLE CO. 350 Côte Beaver Hall. Up. 1473	IMPRESARIO BERNARD LABERGE 7051 S.-Jacques. M. 204
BILLARDS BRUNSWICK & CO. OF CANADA 11 (ouest) Notre-Dame. M. 1576	IMPRIMEUR AUGER 74 S.-Dominique. Est 958
BISCUITS MONTREAL BISCUIT 11 Brewster Avenue. West. 0109	LIBRAIRE VICTOR GRENIER 34 Blvd. S.-Laurent. M. 1861
BOTTIER MAISON D. CAPLETTE 81 Ste-Catherine E. Est 2543	LUNETTERIE LA CIE NOURY LTEE 283 S.-Denis. Est 3402
BOUCHER STANFORD LIMITED 128 Mansfield. Up. 6300	LUTHIERS L. LAVALLEE 299 S.-Denis. Est 980
BOULANGER J. L. STRACHAN LTD. 246 Ave. Hôtel-de-Ville. Est 7109	MACHINE A ADRESSER ELLIOTT ADD. MACHINE & CO. Ch. 208-263 S.-Jacques. M. 4487
BOUQUINISTE METHOT & FILS Coin S.-Denis et Ontario. E. 4429	MECANICIENS DUPLESSIS, BEZIER & VALIQUET 27 S.-Alexandre. Plat. 2402
BOURREUR, MEUBLIER G. BRENTA 305 S.-Denis. Est 1866	MEMBRES ARTIFICIELS C. MARTIN 36 (est) rue Craig. M. 4733
BRASSEUR DOW BREWERY 38 Chabollez. Main 5433	MUSICIEN L. BAYARD 1097 St-André. St-Louis 751
CHAPELLIER J. E. BOISVERT 209 Bleury. Plat. 9770	PAPETIERS GRANDE FRERES LIMITEE 37 Notre-Dame O. M. 8206
CHARBON DE BOIS J. O. LABRECQUE 141 Wolfe. Est 2390	PEINTRES LAVOIE & PAQUET 691 S.-André. Est 1415
CHARCUTIER "AU GOURMET" 349 B. Hôtel-de-Ville.	PHOTOGRAPHES DUPRAS & COLAS 115 Metcalfe. Up. 3365
CHAUSSURE J. DUSSAULT 281 Ste-Catherine E. Est 2434	PLOMBIRS LA CIE BRUNET LTEE 223 Blvd. S.-Laurent. Est 1855
CHIMISTE MILTON HERSEY 84 rue S.-Antoine. M. 8718	POISSONNIERS STANFORD LTD. 128 Mansfield. Up. 6300
CHOCOLATIER KERHULU & ODDIAU 184 S.-Denis. Est 2140	PROFESSEURS INSTITUT LAROCHE, Préparation aux diplômes universi? 203 S.-Denis
COIFFEUR FUNDE & BOEHM 119 Metcalfe. Up. 8161	QUINCAILLERIE OMER DE SERRES 204 S.-Denis. Est 7006
COMPTABLE VERIFICATEUR GARNEAU, STEWART & PARENTEAU 4, Hospital. Main 7112	RELIURE NAT. RULING & BOOKBINDING Co. 18 Hospital. Main 1646
COMPTABLE C. A. CING-MARS 50 (ouest) rue Notre-Dame. M. 3308	REPARATIONS D'AUTOMOBILES J. H. SEGUIN 688 Dorchester Est. Est 715
CONFISEUR KERHULU & ODDIAU 184 S.-Denis. Est 2140	RESTAURANT LEMAZ 89 S.-Jacques. Main 951
CONSTRUCTEUR EN ACIER O. BERGERON 166, Beaudry. Est 522	SELLIERS LAMONTAGNE LIMITEE 333 Notre-Dame O. Main 8351
CORSETIER C. J. GRENIER & CIE 208 Ste-Catherine E. Est 2390	TEINTURIERS DECHAUX FRERES LTEE 661 Montcalm. Est 5000
	VALISIERS LAMONTAGNE LIMITEE 228 Notre-Dame O. M. 9770

DANS TEMISCOUATA

L'Isle Verte est le chef-lieu électoral du comté de Témiscouata. C'est là que les candidats aux élections fédérales et provinciales doivent remettre à l'officier-rapporteur leurs bulletins de présentation. Les aspirants à la succession de feu Charles-Arthur Gauvreau, MM. Parrot et Pouliot, furent bien près de la défaite sans bataille lundi dernier, jour fixé pour la mise en nomination. Paris tous les deux, de la Rivière-du-Loup, où ils demeurent, pour se rendre chacun dans son auto à l'Isle-Verte, M. Parrot d'un côté, (accompagné de l'hon. Ernest Lapointe et de M. Léon Casgrain) et M. Pouliot de l'autre (accompagné de ses principaux chefs organisateurs) ils échouèrent tous prosaïquement dans les bancs de neige qui leur barraient la route à Cacouna. On nous rapporte qu'une trentaine d'automobiles vinrent s'enliser à tour de rôle dans la neige de cette ville d'eau renommée. L'heure de l'appel nominal approchait mais les bulletins d'élection étaient toujours dans la poche des candidats ou de leurs agents immobilisés à Cacouna. Il fallut recourir aux moyens extrêmes et d'urgence en lançant à toute vitesse sur la route des chevaux attelés sur traîneaux portant bulletins et candidats, qui arrivèrent à peine quelques minutes avant l'heure de la proclamation par l'officier-rapporteur, à temps pour empêcher un conservateur de Trois-Pistoles de se faire élire... par acclamation.

Une assemblée contradictoire très houleuse suivit la cérémonie officielle. Elle eut lieu dans le bâtiment de l'Exposition. Une foule compacte et bruyante de 3,000 personnes y attendait les candidats et le ministre de la justice, M. Lapointe. Elle était dès le début manifestement hostile au candidat "officiel" de la convention et du gouvernement. La réunion fut présidée par le maire de l'Isle-Verte, M. Alfred Michaud. M. Jean-Fr. Pouliot arriva sur les épaules d'une dizaine de ses amis. L'assistance lui fit une ovation frénétique. M. Lapointe fut lui-même chaleureusement acclamé. Le Dr Parrot parla le premier, avec calme, sans se laisser déconcentrer par les cris qui jaillissaient à jet continu du sein de l'auditoire, malgré les efforts de Jean-François pour ramener ses amis à la paix et au silence. Mais, ce fut en vain; pendant le quart d'heure que parla le Dr Parrot, les interruptions ne cessèrent de fuser au point qu'il ne fut possible de saisir que quelques bribes du discours du candidat officiel, qui céda à la fin la parole à M. Lapointe. Celui-ci fut acclamé, applaudi, quand il parut sur l'estrade; son discours fut haché d'applaudissements aussi longtemps qu'il évoqua ses souvenirs d'enfance et de jeunesse, qu'il parla de son dévouement et de sa fidélité à Laurier et Mackenzie-King et qu'il vanta la politique générale du gouvernement. Mais au moment qu'il aborda, après de longues précautions oratoires, la question de la convention qui a choisi le Dr Parrot et qu'il déclara que, pour rester fidèle à la parole donnée, il endossait au nom du gouvernement la candidature du docteur, les cris de protestation retentirent de nouveau avec fureur. A tel point que M. Lapointe, tout en affirmant que le Dr Parrot était son candidat et celui du gouvernement, déclara que, si lui-même faisait son devoir en agissant ainsi, les électeurs restaient libres de faire le leur en choisissant celui des deux candidats qu'ils préféraient. La proposition fut reçue favorablement par l'assistance, dont la majorité se remit à manifester et à crier de vibrants hurrahs en faveur de Lapointe et de... Pouliot.

M. Parrot ayant parlé un quart d'heure et M. Lapointe une demi-heure, M. Pouliot parla à son tour pendant trois quarts d'heure après avoir été accueilli avec enthousiasme par ses amis qui dominaient évidemment cette assemblée par leur nombre et la force de leurs poumons. Jean-François se proclama franc-libéral. Traitant de la convention, il reprocha aux organisateurs de l'avoir "paquetée" et convoquée à la cachette au profit du Dr Parrot. "On vous a odieusement trompé, M. le Ministre, en vous faisant croire que cette convention avait été régulière". Puis, l'orateur reprocha à son adversaire sa conduite au temps où il fut député à Québec, son manque de confiance aux citoyens de Témiscouata quand il demanda et obtint que sa poursuite au criminel contre M. Pouliot fut plaidée devant les jurés de Rimouski... Il annonça au Ministre qui l'écoutait qu'il avait de nombreuses demandes à lui soumettre dans l'intérêt des villes et paroisses du comté de Témiscouata, etc.

La harangue de M. Pouliot fut assez paisiblement écoutée, encore que, par esprit de représailles, les partisans du Dr Parrot, quoique moins nombreux à cette assemblée, ne manquèrent pas de harceler à leur tour de cris et d'interruptions qui, moins bruyantes nécessairement que celles des adversaires, n'empêchèrent pas M. Pouliot de prononcer son discours et de se faire entendre jusqu'au bout.

La plupart des auditeurs venus de Rivière-du-Loup retourneront par le train d'accommodation, auquel on accrocha quelques wagons de seconde qui devinrent archicomblés. L'accommodation n'arriva que vers 6h. 30. Durant tout le temps de l'attente et du retour, il y eut des discours par des orateurs improvisés soit dans la gare, soit dans les wagons. Il y eut même à certains moments quelques rixes à bord, entre adversaires échauffés. Dans le wagon où il avait pris place, l'envoyé du "Soleil", sans être molesté, encaissa en l'honneur et à l'acquit de son journal les huées de son entourage, composé d'électeurs vexés de l'attitude de l'organe ministériel à l'égard de Jean-François. Pour une fois, le lendemain, le "Soleil", sous certaines réserves, donnait un copieux et assez véridique compte-rendu de l'assemblée de l'Isle-Verte. Pour le "Soleil", la crainte de l'opinion publique, serait-elle le commencement... de la vérité?

Pour revenir à la lutte électorale de Témiscouata, elle sera chaude et fort contestée. Si Jean-François a des amis... le Dr Parrot a des atouts et... le gouvernement pour lui!

PATRIOTE, MAIS... PEU POLIE !

Nous ignorons totalement ce qui se passe au sein de "La Ligue d'Action Française" mais nous constatons que, depuis deux mois, son organe officiel "L'Action Française" a perdu son directeur, M. l'abbé Lionel Groulx, et que ce dernier n'a pas été remplacé. Toutes les revues, tant de l'ancien monde que chez nous, qui se piquent de remuer autre chose que d'insipides balivernes et de le faire dans une langue qui se respecte, affichent toujours avec une remarquable complaisance le nom et les titres de leur directeur. "L'Action Française" se conformait à cette règle si salutaire mais depuis le numéro de septembre, le nom de son directeur a été biffé.

Y a-t-il bisbille parmi les membres de la "Ligue"? M. l'abbé Groulx ne ferait-il plus l'affaire de ses collègues?

Pourtant, le docte et lumineux professeur d'histoire à l'Université de Montréal n'a pas, à notre connaissance, péché contre la race, même si on écrit ce dernier mot avec un grand "R". M. Olivier Asselin, qui s'y connaît en histoire, en hommes et en style, disait, le 15 février 1923, dans une conférence donnée à la salle de Saint-Sulpice qu'il était heureux de saluer en la personne de l'abbé Groulx un maître de la recherche historique, un maître du style, un maître de la vie spirituelle, un maître de réflexion et d'énergies patriotiques.

"L'Action Française" est libre de ses actes et, par conséquent, de se donner le directeur qui lui plaira mais nous ne pouvons nous empêcher de regretter le départ de M. l'abbé Groulx. Et si ce dernier ne voit en aucune façon son autorité et son prestige subir une baisse chez ceux qui connaissent ce valeureux professeur d'énergie, "L'Action Française" par contre y perd énormément et personne ne sera surpris de voir les confédérés de nos semaines sociales la citer avec moins de complaisance.

La disparition de l'abbé Groulx est d'autant plus surprenante qu'elle a eu lieu sans un mot d'explication de la part de "L'Action Française".

Nous nous contenterions bien de dire que le procédé n'est pas gentil, mais comme il s'agit d'un homme dont tout le monde célèbre à l'envie les éminentes qualités d'historien consciencieux et de styliste impeccable, nous dirons franchement que le procédé ne nous paraît seulement pas poli.

Nous avons en effet connu des cabots du journalisme se faire sortir à coups de pieds d'une quelconque boutique, et, cependant, constaté ensuite que les exécutants de cette œuvre de "basse justice" louangeaient avec fureur la science profonde, la compétence particulière, la perspicacité habile, la fougue de bon aloi et le remarquable talent d'écrivain de celui qu'on avait bouté hors des salles de rédaction.

Pour l'abbé Groulx, on ne trouve seulement pas le moyen de lever son chapeau et de dire merci!

LA PRESSE LIBRE

Une des formes pratiques de son patriotisme

Dire la vérité à l'opinion publique

Notre collaborateur Jean Berthier nous a donné, dans cette page, il y a quinze jours, une description fort amusante du "jeune homme pâle" qui venait de se désabonner à notre journal sous prétexte qu'il ne le trouvait pas assez indépendant, c'est-à-dire, "indépendant" dans le sens de rouge créchard, c'est-à-dire, dans la pensée du jeune homme pâle, indépendant et libre comme le "Soleil" du Kommandeur, ou, en termes adéquats et justes, indépendant dans le sens de mercenaire, d'esclave, de portefaix et lèche-cul des politiciens de toute grandeur qui distribuent le picotin aux intéressés défenseurs du Régime. Il y aurait encore une autre sorte d'indépendance bienvenablement tolérée par le "jeune homme pâle": la neutralité complaisante des journaux avachis qui n'ont de liberté que pour garder un silence de chien muet et pour exprimer des opinions qui visent à ne mécontenter personne, ou à faire plaisir à tout le monde.

Le "Progrès du Golfe" n'est pas de la catégorie de ces "indépendants" valets des gouvernements ou neutres-trembleurs qui ne pensent que par les autres et ont peur des conséquences d'une opinion franche, honnêtement et librement exprimée.

Le "jeune homme pâle" est tout scandalisé de voir le "Progrès" critiquer si souvent la politique et les actes des gouvernements Taschereau et King. La belle affaire! Nous dirigeons évidemment nos critiques contre les actes que nous croyons répréhensibles des hommes qui ont la responsabilité de l'administration publique. C'est le rôle de la presse libre et indépendante de surveiller, de discuter les actes législatifs et administratifs de ceux qui, sous le régime constitutionnel, gouvernent notre province ou notre pays. L'intérêt des contribuables lui en fait un devoir, et c'est ce devoir que, au meilleur de notre connaissance, nous accomplissons, sans espoir de gain ni de récompense de la part de qui que ce soit. Un gouvernement passe, un parti est culbuté du pouvoir, un autre gouvernement et un autre parti les remplacent. La presse libre, fidèle à sa mission d'éclairer de l'opinion, continue à l'accomplir en exerçant son droit de critique qui est en même temps un devoir, quelle que soit la couleur politique de ceux qui sont appelés alternativement à gouverner. Nos fidèles lecteurs nous rendront, en toute impartialité, le témoignage de n'avoir pas souvent failli à la tâche. Nous nous acquitons de cette tâche assez ingrate au temps des régimes Laurier, Borden et Meighen. Nous continuons la même ligne de conduite n'en déplaise au "jeune homme pâle" et au "Soleil" du Kommandeur. Voilà tout. Ce genre de journalisme nous crée tour à tour des adversaires et des amis dans tous les camps et sous tous les régimes. Mais l'accomplissement de notre devoir ne nous vaut jamais d'amitiés politiques "payantes". Ces amitiés se créent dans les froides époques d'opposition. Elles s'évanouissent assez rapidement lorsque les positions politiques changent et qu'un parti en remplace un autre au pouvoir. Fort intéressés à la conserver, ce fascinant pouvoir, les politiciens de tout parti ont besoin de se sentir surveillés par une presse vigilante et hardie, qui sait leur rappeler leurs promesses, les mettre en garde contre les faiblesses et les faux-pas, leur reprocher leurs petites et grandes ignominies.

Pour la presse libre et indépendante, la position reste toujours la même. Elle tient; elle persiste, nonobstant les changements de gouvernements, à défendre les mêmes principes, les mêmes idées, les mêmes vérités, et à combattre les mêmes erreurs, quels que soient les personnages qui détiennent les rênes de l'administration.

Cela ne nous paye pas personnellement, sans doute, d'en agir ainsi. Nous ne recevons rien pour les services que nous estimons rendre à nos compatriotes, à notre pays, en travaillant de cette façon à éclairer les esprits et à former l'opinion de l'électorat qui élit les députés qui fait ou défait les gouvernements. Mais nous avons, par ailleurs, de quoi vivre et bien vivre! C'est notre manière, à nous, de faire, sans nous exposer à mourir de faim, un peu de patriotisme et de servir notre pays. Et c'est toute notre récompense. Elle en vaut bien d'autres!

FLIC.

Sur le Gril

Bénédictin de cloches, dimanche dernier, à St-Hilarion, dans le comté de Charlevoix.

M. Philippe Dufour, un des parains, donne une "piasse", M. Edgar Lajoie, entrepreneur de la Malbaie, donne \$25.00. Lequel est le député?

A la suite de grosses dépenses d'élections, pour faire plus de profits (probablement pour mettre de l'eau dans son vin), le gouvernement a décidé de fusionner la Commission des Eaux Courantes avec la Commission des Liqueurs.

L'Enquête de la Police à Montréal va-t-elle enfin nous révéler où sont allées les culottes de M. Taschereau?

Tout le monde sait que c'est la vraie raison de l'enquête.

Combien Casgrain a-t-il obtenu d'argent d'Ottawa pour aider Baie St-Paul?

Le département de la Voirie a accordé à M. Lavoie, de Baie St-Paul, la réfection des chemins à 10 p.c.

Quant il a un semblable contrat, Lavoie rit, et quand Lavoie rit, La Voirie.

A propos de voirie, le député-ministre trouve que l'entretien des camps des "Caps" coûte trop cher!

Combien avez-vous de fournisseurs, monsieur le sous-ministre? Comment contrôlez-vous la pesée de votre foie? Qui mesure l'avoine qui vous est livrée? Qui "chèque" les provisions?

L'Enquête sur la police de Montréal est à préparer les voies pour une enquête sur la police provinciale et l'administration de la justice.

Il y a des ministres chanceux, par exemple: l'hon. Alex. Taschereau, père de la Commission des Liqueurs, qui ne peut manquer d'être orgueilleux de sa fille.

L'hon. Jacob Nicol, qui jouit de l'amour débordant des électeurs de Sherbrooke.

L'hon. Antonin Galipeault, dont toutes les compagnies sont florissantes et qui a peu de temps à donner à sa province.

magé, actuellement en chambre de maturation, attend à brève échéance.

L'hon. Athanase David qui, des étoiles, contemple la dévastation de nos forêts.

L'hon. Honoré Mercier, né Henri, qui augmente chaque année les pouvoirs et la fortune de ses amis Américains dans la province.

L'hon. Léonide Perron, qui dans le cimetière et se sent toujours comme une fille de seize ans.

M. Robert, fils d'Alexandre, prétend-il encore que le parti libéral est immuable et éternel?

Messieurs les députés, où avez-vous donc trouvé "la vigneur" pour faire la lutte?

Monsieur Robert! "C'est ti de valeur" de se faire remplir comme ça par les habitants! hein?

Le gouvernement devrait voter un montant pour le "Devoir" et "L'Action Catholique".

Les vœux sont hors de prix. Beaupré a adopté l'honorable Patenaude.

Le premier-ministre est dans ses "bleus".

On ose croire que le gouvernement, apeuré par le spectre de la défaite, amènera les lois de l'Assistance publique et de l'Adoption; les libéraux ministériels préféreraient encore, paraît-il, le pouvoir aux mauvaises lois.

La peur, une fois de plus, serait le commencement de la sagesse.

Que c'est donc ennuyant, tout de même, pour un gouvernement libéral, d'être toujours surveillé par une opposition saine et forcée de faire le bien! Ah l'influence indue!


Les meneurs libéraux n'aiment pas qu'on en appelle contre leurs lois mauvaises et leurs procédés malhonnêtes aux vérités religieuses et au droit national: Vous exploitez la religion, crient-ils à tue-tête. Pendant ce temps, ils publieront sur toutes leurs tribunes des lettres épiscopales dont ils tortureront le sens et fausseront la portée.... O hypocrisie!

Ainsi, quand ils exploitent la religion, les meneurs libéraux appellent cela éclairer le peuple; quand vous éclairez vraiment le peuple, ils diront que vous exploitez la religion.

Export Ale Forte!

Frontenac

Special Lager type Budweiser



LE GIN CANADIEN MELCHERS Croix d'Or

est la boisson forte la meilleure pour la santé. Fabriquée avec la première qualité d'orge, de seigle et de blé d'Inde, distillée avec soin, rectifiée quatre fois et vieillie durant des années sous la surveillance du gouvernement.

FLACONS: Grands: 42 onces - \$3.80 Moyens: 26 " - 2.55 Petits: 10 " - 1.10

The Melchers Gin & Spirit Distillery Co., Limited - Montreal "Distillerie à Berthierville."

GIN Canadien Melchers Croix d'Or

NE COMMANDEZ PAS SEULEMENT "DE LA FARINE", MAIS COMMANDEZ DE LA Farine Regal

LA MEILLEURE AU MONDE

avec laquelle vous ferez toujours des pâtisseries savoureuses, légères, appétissantes.

Vendue partout en sacs de 7-14-24 1/2 et 93 livres, et en barils de 93 et 196 livres.

St. Lawrence Flour Mills Company, Limited, MONTREAL.

LES BELLES FOURRURES

Nos nouvelles séries contiennent les modèles les plus récents et les plus distingués, depuis la gracieuse petite cravate en taupes jusqu'aux luxueux tours de cou en renard ou en vison.

EMMAGASINAGE DES FOURRURES

La maison se charge de l'entretien et de la conservation des fourrures qui lui sont confiées par sa clientèle.

CHAS. DESJARDINS & CIE, Limitée 130, RUE SAINT-DENIS

HOTEL BREVOORT HOTEL LAFAYETTE

Cinquième Avenue University Place

RAYMOND ORTEIG, Inc. Les deux Hôtels et Restaurants Français de New-York

La Mutuelle de Montréal

VOUS OFFRE DES GARANTIES ABSOLUES ET VOUS FAIT FAIRE 35 P. C. D'ECONOMIE SUR VOS PRIMES.

DEMANDEZ A VOIR NOS INSPECTEURS. NOUS N'AVONS PAS D'AGENTS.

La Cie d'Assurance Mutuelle de Montreal CONTRE LE FEU

Edifice "LA SAUVEGARDE", MONTREAL. TELEPHONE: MAIN 6955.

intention, les meneurs libéraux appellent cela éclairer le peuple; quand vous éclairez vraiment le peuple, ils diront que vous exploitez la religion.

Allons, messieurs les libéraux, une once de charité pour ceux qui veulent le bien!

Vous avez de bonnes intentions, soit. Mais elles seront beaucoup plus claires quand vous ferez de bonnes actions.

Les bonnes intentions ne corrigent pas les mauvaises lois; et les mauvaises lois font du mal malgré les bonnes intentions. Amendez-les.

Nos lois sont perfectibles, affirme le gouvernement. Que voulez-vous dire? Quelles sont déjà bonnes, mais que vous pouvez les rendre meilleures, parfaites? Ce ne serait pas vrai. Certaines de vos lois sont franchement mauvaises; elles ne peuvent être corrigées ou amendées.

AVOCATS

Rés. 2574 St-Denis Cal. 799 W. Main 5228

Aldéric Blain, L.L., L. AVOCAT - ADVOCATE

50 Notre-Dame Ouest. Immeuble Duluth, Chambre 21

Téléphone Main 7693

J.-A. BEAULIEU, C.R. AVOCAT

50, RUE NOTRE-DAME, OUEST Edifice "Duluth", Chambre 42 MONTREAL

CHARLES H. BERARD B. Sc., L.L.L. AVOCAT

30 St-Jacques Chambre 42 Tél. MAIN 0295

FELIX DESROCHERS AVOCAT

20, Rue ST-JACQUES, Ch. 39 Tél. MAIN 7019

Rés.: 669, Rue ST-HUBERT Tél. Est 622

Salluste Lavery, B.C.L. Maurice Demers, L.L.L. LAVERY & DEMERS Avocats et Procureurs.

19, ST-JACQUES, Montréal. Téléphone: MAIN 4472. Cable adresse: "Salluste".

Hon. Rodolphe MONTY, C.P. C.R. Alfred Duranleau, C.R. H. S. Ross, C.R. Eugène R. Angers. J. C. Martineau.

MONTY, DURANLEAU, ROSS & ANGERS AVOCATS

SUITE: 90 ST-JACQUES TELEPHONE MAIN 140

Téléphone Main 295

L. Conrad Pelletier, C.R. AVOCAT - ancien Bâtonnier

30 RUE ST-JACQUES, Ch. 42 MONTREAL

NOTAIRES

JOSEPH L. GIROUARD NOTAIRE

35 RUE ST-JACQUES Tél. Main 5030

Téléphone MAIN 4018

P. E. BLONDIN NOTAIRE

Edifice "Montreal Light, Heat" 83 CRAIG OUEST

DOCTEURS

Téléphone Est 7580.

Dr J. M. E. Prevost Ex-clève des Hôpitaux de Paris, Londres et New-York

Pendant quatre ans dans les Hôpitaux Militaires en France et en Angleterre. Spécialiste en maladies sexuelles, maladies de la peau et maladies vénériennes.

HEURES DE BUREAU: 10 heures A. M. à 8 heures P. M. 460 RUE ST-DENIS, Coin Sherbrooke, Montréal.

ARCHITECTES

Bigonnesse & Bigonnesse ARCHITECTES

Spécialité - Maisons de rapport. 182, Rue Ste-Catherine Est. Tél. Est 6752 - - - MONTREAL

Main 1238, Chambre 605

R. BURELLE Liquidateur - Comptable Courtois, 71A ST-JACQUES, Montréal

Tél. Main 2287 Rés. Rockland 331

J. E. C. DAOUSI ARCHITECTE

Diplôme de l'A. A. P. C. successeur de GAUTHIER & DAOUSI 160, RUE SAINT-JACQUES MONTREAL

Dr. Philippe Panneton OCULISTE et AURISTE

Ex-assistant, Fondation Ophthalmologique Rotschild. - Ex-assistant bénévole, Hôpital Beaucault. - Ex-médecin consultant, Hôpital S.-Louis, Paris. - Membre de la Société Française d'Ophtalmologie.

400 ST-DENIS Tél. Est 9290

PYO - pour - Pyorrhée, Ebranlement des Dents, Gencives Gonflées, Névralgie Dentaire, Etc.

En vente partout 50c.

Pyo Mfg. Co. Reg'd. Représentant: 17 rue St-Paul Est, Montréal.

Étampes en caoutchouc DE TOUS CENRES

A. DE ROMÉ ET C 20 et 22 Notre-Dame Est, Téléphone: Main 4619

PHARMACIES MONDÉ GOYER

184-186 rue Ste-Catherine Est. Tél. Est 4940-4271. 700 rue Ste-Catherine Est. Tél. Est 3268-4593. MONTREAL.

CONNAISSEZ-VOUS LE CHOCOLAT MARTOUCIN?

DINER et DANSE au SAVOY

Restaurant Franco-Italien DOMINION Square, Montréal. COUVERT GRATUIT.

L'AGENT PRINCIPAL de notre EXISTENCE

Vous n'êtes jamais trop PRUDENT pour votre Vue.

L'ORGANE le plus SENSIBLE, le plus PRÉCIEUX.

Le PRIX de vos VERRES comprend l'EXAMEN SCIENTIFIQUE de vos YEUX, \$3.00 à \$9.00 complet, avec une garantie.

TAIT-FAVREAU LIMITEE

L. FAVREAU Opticien, Ophtométriste, Spécialiste

197 Ste-Catherine Est. TEL. EST 7377

Tél. Uptown 8933

FINE, 'Le Fleuriste'

Bouquets pour mariages et réceptions. Tributs floraux à bref délai

637 rue STE-CATHERINE O MONTREAL

CHANGEMENT D'ADRESSE

Le Dr WILSON-PREVOST, Wyoming Apartment, New-York, transféré son domicile à 28 Ave d'Iena, Paris. Téléphone: PASS 1

LA FICHE MUNICIPALE

Le Garage Morgan

En dix-huit quatre-vingts, dès qu'on le lui permit, la compagnie Morgan un garage bâti... De l'avenue du Parc à la rue Jeanne-Mance...

TRIBUNE LIBRE

NOS ETUDIANTS A PARIS

Il s'agit de quelques lettres de Québec, de Cyrano, que "La Presse" publie. On ne peut toujours tout lire ce que nos épais et volumineux quotidiens imprimant...

La lettre de Cyrano, sur nos étudiants à Paris, dans le numéro du 18 courant. Ma curiosité voulait connaître les noms des privilégiés...

De ce nombre "tellement considérable" d'étudiants que nous tenons à Paris, pas un mot, pas un nom, pas une mention de ceux qui s'y seraient distingués...

Je fais erreur. Oui, un nom, un seul, celui de Mademoiselle Antoinette Giroux. A elle seule Cyrano lui consacrer les quatre-cinquièmes de sa lettre...

Les prétendus succès de Mademoiselle Giroux, ont assurément conquis l'admiration enflammée de Cyrano. Il n'y a pas à en douter, si l'on en juge par les diatribes que sa plume lui adresse...

Elle est à Paris depuis un peu plus d'un an, écrit-il, et déjà nous apprenons à son sujet des choses renversantes...

Cyrano n'a pas dû prendre, tel qu'exprimé, cet éloge dans un journal de Paris. Ceux qui s'écrivent dans les journaux de Paris, savent leur français. Tous ceux qui pondent dans les nôtres ne peuvent pas en dire autant...

Mademoiselle Giroux aurait travaillé jour et nuit, nous apprend encore l'auteur de cette lettre. Au moins celle-là, si nous payons pour son avancement scénique, ne nous vout pas...

Si cette réclame ne vaut pas à son auteur l'envoi d'une photographie, avec autographe, de cette déjà si grande étoile de la scène française, en attendant qu'elle revienne ici recueillir de nouveaux lauriers de ses compatriotes rayés, transportés, enflammés, délirants, c'est que Mademoiselle Giroux manquera de reconnaissance et n'aura pas le cœur à la bonne parole...

Si le nombre "tellement considérable" des étudiants canadiens-français que le gouvernement tient à Paris, avec notre argent, emploie aussi bien son temps que le fait Mademoiselle Giroux, et comme elle, mérite autant d'éloges, nous mal avisé sera celui qui osera soutenir que nous ne sommes pas appelés à devenir une nation supérieure, une nation d'élite...

Si le nombre "tellement considérable" des étudiants canadiens-français que le gouvernement tient à Paris, avec notre argent, emploie aussi bien son temps que le fait Mademoiselle Giroux, et comme elle, mérite autant d'éloges, nous mal avisé sera celui qui osera soutenir que nous ne sommes pas appelés à devenir une nation supérieure, une nation d'élite...

Si le nombre "tellement considérable" des étudiants canadiens-français que le gouvernement tient à Paris, avec notre argent, emploie aussi bien son temps que le fait Mademoiselle Giroux, et comme elle, mérite autant d'éloges, nous mal avisé sera celui qui osera soutenir que nous ne sommes pas appelés à devenir une nation supérieure, une nation d'élite...

Si le nombre "tellement considérable" des étudiants canadiens-français que le gouvernement tient à Paris, avec notre argent, emploie aussi bien son temps que le fait Mademoiselle Giroux, et comme elle, mérite autant d'éloges, nous mal avisé sera celui qui osera soutenir que nous ne sommes pas appelés à devenir une nation supérieure, une nation d'élite...

Si le nombre "tellement considérable" des étudiants canadiens-français que le gouvernement tient à Paris, avec notre argent, emploie aussi bien son temps que le fait Mademoiselle Giroux, et comme elle, mérite autant d'éloges, nous mal avisé sera celui qui osera soutenir que nous ne sommes pas appelés à devenir une nation supérieure, une nation d'élite...

Si le nombre "tellement considérable" des étudiants canadiens-français que le gouvernement tient à Paris, avec notre argent, emploie aussi bien son temps que le fait Mademoiselle Giroux, et comme elle, mérite autant d'éloges, nous mal avisé sera celui qui osera soutenir que nous ne sommes pas appelés à devenir une nation supérieure, une nation d'élite...

Si le nombre "tellement considérable" des étudiants canadiens-français que le gouvernement tient à Paris, avec notre argent, emploie aussi bien son temps que le fait Mademoiselle Giroux, et comme elle, mérite autant d'éloges, nous mal avisé sera celui qui osera soutenir que nous ne sommes pas appelés à devenir une nation supérieure, une nation d'élite...

Si le nombre "tellement considérable" des étudiants canadiens-français que le gouvernement tient à Paris, avec notre argent, emploie aussi bien son temps que le fait Mademoiselle Giroux, et comme elle, mérite autant d'éloges, nous mal avisé sera celui qui osera soutenir que nous ne sommes pas appelés à devenir une nation supérieure, une nation d'élite...

Si le nombre "tellement considérable" des étudiants canadiens-français que le gouvernement tient à Paris, avec notre argent, emploie aussi bien son temps que le fait Mademoiselle Giroux, et comme elle, mérite autant d'éloges, nous mal avisé sera celui qui osera soutenir que nous ne sommes pas appelés à devenir une nation supérieure, une nation d'élite...

Si le nombre "tellement considérable" des étudiants canadiens-français que le gouvernement tient à Paris, avec notre argent, emploie aussi bien son temps que le fait Mademoiselle Giroux, et comme elle, mérite autant d'éloges, nous mal avisé sera celui qui osera soutenir que nous ne sommes pas appelés à devenir une nation supérieure, une nation d'élite...

Si le nombre "tellement considérable" des étudiants canadiens-français que le gouvernement tient à Paris, avec notre argent, emploie aussi bien son temps que le fait Mademoiselle Giroux, et comme elle, mérite autant d'éloges, nous mal avisé sera celui qui osera soutenir que nous ne sommes pas appelés à devenir une nation supérieure, une nation d'élite...

Si le nombre "tellement considérable" des étudiants canadiens-français que le gouvernement tient à Paris, avec notre argent, emploie aussi bien son temps que le fait Mademoiselle Giroux, et comme elle, mérite autant d'éloges, nous mal avisé sera celui qui osera soutenir que nous ne sommes pas appelés à devenir une nation supérieure, une nation d'élite...

Si le nombre "tellement considérable" des étudiants canadiens-français que le gouvernement tient à Paris, avec notre argent, emploie aussi bien son temps que le fait Mademoiselle Giroux, et comme elle, mérite autant d'éloges, nous mal avisé sera celui qui osera soutenir que nous ne sommes pas appelés à devenir une nation supérieure, une nation d'élite...

Si le nombre "tellement considérable" des étudiants canadiens-français que le gouvernement tient à Paris, avec notre argent, emploie aussi bien son temps que le fait Mademoiselle Giroux, et comme elle, mérite autant d'éloges, nous mal avisé sera celui qui osera soutenir que nous ne sommes pas appelés à devenir une nation supérieure, une nation d'élite...

Mr. HEMMING and Mr. McLEAN

There are few more able writers in Canada than Mr. H. K. S. Hemming, of this city, on the practical and detailed working out of tariff matters under the protective system. He has knowledge, facts, and figures and knows how to present all three.

Recently Mr. Angus McLean, of Eastport, N.B., a member of the Canadian Manufacturers Association, published a letter in a St. John paper, bitterly attacking the high prices of Canadian-made goods, and openly charging the manufacturers at large with deliberately adding the Canadian duty to their price.

Mr. McLean is a director of Mr. Perron's special favorite, The Canada Cement Co. I was curious to know how Mr. McLean regarded that industry, and on November 11th — it was published four days later — I sent the following letter to the Chatham (N.B.) "World":

SIR — As a Maritime Province man and one interested in the economic questions which affect the provinces, the Hemming-McLean letters in a St. John paper have interested me. I think it may be conceded that Mr. Hemming has completely routed Mr. Angus McLean, so far as cotton, pork, cigarettes, matches and saws are concerned, the point at issue being that Canadian prices, as compared with American, are excessive, and due to the Canadian manufacturers of these articles taking advantage of the Canadian tariff to thereby swell their profits.

When the Canada Cement Company was organized, we all know that the promoter's profits laid the basis of several private fortunes, all of which are added to the company's overhead charges, and so they continue as of today. I would not go so far as to say that there is an arrangement with the American cement companies that they will "keep off the Canadian grass", but I do know positively that, when the Company was formed, such a programme was part and parcel of the promoter's representation.

Perhaps Mr. McLean, living in this cement house, feels he has a license to throw stones at the tariff and the other Canadian manufacturers. Has he? BRENTON A. MACNAB. Montreal, Nov. 11, 1924.

Mr. McLean has not seen fit to reply, any more than he has done so to Mr. Hemming's last two letters. This "gover" of other people's oxen permits his own bovine to be prodded in silence. As Mr. Hemming puts it: "There is a very serious side to the whole question raised by Mr. McLean. For a gentleman of Mr. Angus McLean's important standing in Canada, more especially as a member of the executive of the Canadian Manufacturers Association, publicly to indict practically all of his fellow manufacturers with the offence of purposely overcharging the people of Canada for their wares, and taking an unfair advantage of the Canadian customs tariff, the protective principle of which is of course to protect the home market and not to raise prices, places upon Mr. McLean's shoulders a very heavy responsibility."

That is Mr. Hemming's summing up. But Mr. McLean's position would appear to be worse than that. He himself is a director in a combine — the Canada Cement Company — which occupies in the public mind, and with good reason, the very position charged by Mr. McLean as against the Canadian manufacturers generally, — and he remains silent. BRENTON A. MACNAB.

La Kommission va-t-elle parler?

Monsieur le Directeur du "MATIN", Ville.

Cher monsieur, Nos cousins de la belle France et les amateurs de bons apéritifs seront certainement très intéressés de connaître les prix d'achat du célèbre vermouth français Noilly Pratt, dont tous sont si friands.

Ce vin, très populaire, devrait être à la portée de la bourse de l'ouvrier, mais la Kommission a jugé à propos de le placer parmi les vins de luxe en chargeant des prix de vente EX-HORBITANTS, comme je veux le démontrer ci-après.

Pendant l'exercice financier 1923-24, le coût d'achat de ce vin fut de \$6.29 à \$7.00 la caisse de douze litres, soit une moyenne de 0.56 1/2 (CINQUANTE-SIX ET DEMIE) la bouteille; d'après les COMMANDES Nos. 2201-2279-2368-2420-2440.

Le pourcentage des profits bruts sur chaque bouteille fut donc \$1.0850, soit CENT-QUATRE-VINGT-DOUZE ET UN TIERS POUR CENT. Mais si vous considérez le prix d'achat des six derniers mois, à \$6.29 la caisse, le profit pour ces six mois, fut plus important, soit \$1.1254 la bouteille ou DEUX CENT QUATRE-TORZE ET DEMIE POUR CENT (214.54%).

Le raison de ce vol manifeste vient du fait que le public exige cette ligne de préférence à toutes les autres, vu sa renommée; mais la Kommission croit devoir imposer sa volonté en forçant le peuple à boire le contraire de ses goûts, à preuve que certain vermouth beaucoup moins connu et de moindre qualité, mais coûtant plus cher que le Noilly Pratt, soit \$9.52 la caisse, est vendu à un plus bas prix que le Noilly Pratt.

POURQUOI CETTE INJUSTICE ENVERS LE PUBLIC ET LA DISTILLATEUR? Le public a le droit de connaître les étranges raisons d'agir de la Kommission.

Afin de mettre le peuple au courant des préférences injustifiées que la Kommission se permet de faire, je pose les questions suivantes à M. Cordeau:

QUELS SONT LES PRIX COUTANTS DE VOS VERMOUTHS? POURQUOI UN VERMOUTH COUTANT \$0.75 2/3 la bouteille, SERAIT-IL VENDU A UN PLUS BAS PRIX QUE CELUI QUI VOUS COUTE SEULEMENT QUE \$0.56 1/2 la bouteille?

Est-il vrai que vous BOYCOTTEZ les meilleurs produits pour satisfaire les amitiés du gouvernement? Que M. Cordeau réponde.

Avant de terminer, je défie la Kommission de me démontrer et je m'engage à prouver la vérité de mes assertions par des documents officiels et irréfutables.

Croyez-moi Monsieur le Directeur, Votre très dévoué, CHRISTIAN.

F.-X. de CARABAS.



Les Grandes Douleurs

(Petits chagrins) On m'a dit que j'avais été d'une grande naïveté, d'être moi-même, et que je n'obtiens rien en allant contre mon chagrin. Au chef suprême.

Les mots les plus tendres jamais ne disent combien l'empertuis dans la Vill' Reine, L'assurance qu'A. Brodeur voudrait adoucir ma douleur, S'donner la peine.

De fait ne m'avait-il pas dit: "Écrivez-moi, mon bon ami, Toute l'affaire, Afin que je puisse enquêter Et sévèrement châtier. Ce fonctionnaire."

Or dans une lettre j'ai mis Ce que je lui avais appris De par ma bouche; J'attends moi-même, en vain, Puis je me suis dit à la fin: "Rien ne le touche."

J'ignorais comme de raison Que le président ne répondrait jamais à nos lettres; Fussent-elles recommandées, Et les raisons qu'il a données, Sont bien piètres.

Le corps meurtri, le cœur brisé, A Toronto je retournerai, Vendre des bottes, Convaincu que tant qu'à Brodeur, Seule une chose le touche au cœur, "Son fond d'éculette." SEM.

NOS LECTEURS NOUS ECRIVENT DEUX FAITS SCANDALEUX

Monsieur le Directeur, Montréal, 26 novembre 1924.

Mlle Charbonneau, maître-de-poste à Rigaud, décédée il y a quelques semaines, vient d'être remplacée par M. J. Séguin, boucher. Il paraît que ce Monsieur ne sait ni lire ni écrire! C'est merveilleusement libérateur!

Depuis dix ans, M. Lefebvre, N.P., registrateur du comté de Vaudreuil, est mort et n'est pas encore remplacé. Les devoirs sont remplis par le député registreur M. Sauvé. Quant au salaire, il est, suivant la rumeur publique, empêché par le député Pilon, vétérinaire qui refuse une position d'inspecteur des prisons mais veut garder son fromage. OUVRIER.

SIMPLE OBSERVATION

Monsieur le Directeur, Montréal, le 25 novembre 1924.

Il n'y a pas à dire, on est latin ou on ne l'est pas et il faut bien célébrer comme il convient les événements d'importance lorsque, par bonheur, nous en sommes gratifiés.

Montréal est en train de devenir célèbre, fameux, prestigieux! Pensez donc, quatre pensions, "l'écoulement de la plus considérable de l'Empire britannique", le procès Delorme, l'enquête de la Police et des funérailles quasi royales — un cortège de soixante automobiles — à un souteneur, et tout cela en moins de trois jours!

Qui pourra maintenant affirmer que la métropole canadienne n'est pas une grande ville, une très grande ville? J'affirme de la façon la plus catégorique que la ville de Montréal est grande, que sa population est grande, que son "red-light" est ad hoc, que sa police est unique en son genre, que sa "pige" est — prenez un dictionnaire, M. Brodeur — est la mieux protégée, que sa population honnête est la plus faufouée et que l'organe le plus irrévocablement dévoué à ses intérêts possède un mauvais goût vraiment sans égal. (Voir la "Presse" du 2, en lire: Les apprêts du supplice sont terminés, et on sous-tire: Tout est prêt, le suprême sacrifice.) Ne dirait-on pas le martyre de Jeanne d'Arc?

Ami lecteur, si vous avez un tant soit peu observé, vous avez certainement remarqué que lorsque les requins de la politique et de la finance veulent faire passer une mesure scandaleuse, ou arracher au peuple un lambeau de son patrimoine, la grande presse jaune a toujours un plat de sensations à nous servir.

De la sorte, pendant que le peuple est distraité par le "Martyre de la petite Aurone" ou par un de ces "cas de misère" gueulé à son de trompette par nos grrrands journaux, le gros, le véritable scandale passe inaperçu et le tour est joué.

Constataz maintenant la coïncidence. M. Taschereau, qui n'est peut-être pas tout à fait aussi bête qu'on le croit, a fixé les élections en plein milieu du scandale provoqué par l'enquête de la police, avec pour accompagnement l'exécution des bandits et le verdict de l'affaire Delorme.

Bien sûr, les grands journaux n'ont jamais gueulé avec autant d'ensemble pour stupéfier le peuple avec l'exécution des quatre bandits. Aurait-on été autant de littérateurs, mais en termes ordinaires? M. Taschereau, le jure, le répète, n'est pas aussi bête qu'on le croit. B. LAGARDE.

Monsieur le Directeur, Montréal, 2 novembre 1924.

Cher Monsieur — "Le Matin". Comme administrateur sincère de votre journal, je demande si vous ne pourriez pas résoudre le problème suivant:

Sous le "Système des Vendeurs Autorisés", le gouvernement nous avait imposé comme inspecteur de cette loi un jeune homme "Honorables" Allan Forbes. M. le Directeur, dès l'entrée en service de "Honorables" Allan Forbes — ami intime et bras droit de M. D. R. Murphy, alors administrateur-général de la loi de prohibition — j'ai à vous dire que "Honorables" Allan Forbes nous a imposé deux inspecteurs — peut-être par économie? — l'un pour surveiller la porte d'en arrière, l'autre pour en avant! L'un pour voir si le Scotch n'était pas trop "réduit", et l'autre pour voir au "cash register".

"Honorables" Allan Forbes a fait tout changer le personnel, a fait abolir les deux postes d'inspecteur-en-chef, ne recevait d'ordre de personne; il était le "Boss" il traitait le Dr. Quintal de "Sous-administrateur de chiffon de papier, de torchon", etc.

M. le Directeur, comment se fait-il que depuis des années, le premier-ministre Taschereau offre des emplois à son administrateur "Honorables" Allan Forbes? Le premier-ministre Taschereau offre à "Honorables" Allan Forbes la meilleure position dans le Bureau du Revenu comme inspecteur du trafic: gros salaire, motocyclette, frais de voyages payés, chambre, pension, gazoline, etc. Ne trouvez-vous pas, Monsieur le Directeur, que c'est étrange?

Monsieur le Directeur, depuis près de deux ans, "Honorables" Allan Forbes, homme de lettres, est à écrire des manuscrits. Je viens d'apprendre que "Honorables" Allan Forbes doit publier dans quelques mois une série de brochures politiques. L'une, paraît-il, est intitulée "M. Taschereau offre à 'Honorables' Allan Forbes" — on dit qu'il doit en publier une vingtaine.

On dit que "Honorables" Allan Forbes est l'idole du "faubourg de Québec" (St-Jacques), qu'il doit ouvrir un club politique dans le "faubourg", qu'il est le seul homme capable de changer le "faubourg" et de le mettre aux pieds de Taschereau.

M. le Directeur, voulez-vous me dire où "Honorables" Allan Forbes prendra l'argent pour faire publier ces brochures? Cela doit coûter cher!

On dit encore que "Honorables" Allan Forbes doit avoir un appartement luxueux au Mount Royal Hotel, qu'il reçoit les correspondants "secrètes" au bureau de poste général (casier No. 880) — c'est peut-être plus prudent.

Pourquoi tant de faveurs à "Honorables" Allan Forbes — l'ami de Taschereau, l'ami des Fitzpatrick,

NOUVEAU CRI D'ALARME

Nous lisons dans "L'Information":

Le cri d'alarme que vient de lancer M. Hubert Biermans, président de la Belgo-Canadian Paper Company va-t-il avoir chances d'être entendu de nos gouvernants. Nous voudrions le croire.

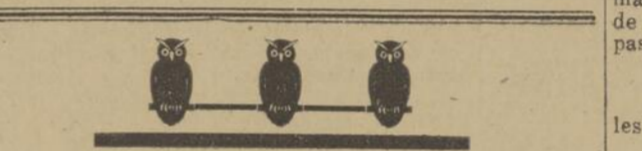
M. Biermans est un homme d'affaires et un industriel dont la réputation n'est plus à faire. C'est sous sa direction que la Belgo-Canadian a fait les progrès qu'on connaît depuis quelques années au Canada. Cette compagnie, comme on le sait, arrive maintenant au second rang des plus fortes compagnies productrices de papier au Canada. C'est dire que M. Biermans doit parler en connaissance de cause quand il nous dit que nous perdons à peu près 60 millions de dollars par année en laissant notre bois se diriger vers les Etats-Unis. Il ajoute qu'au train où nous allons nos grandes réserves forestières seront bientôt épuisées.

Voici d'ailleurs ce que dit M. Biermans: "La fabrication de la pulpe, aux Etats-Unis, avec du bois canadien, représente une perte pour les Canadiens d'environ \$60,000,000 par année. Il faut ajouter que c'est autant de travail enlevé aux ouvriers canadiens. Pour cela, les Canadiens doivent traverser la frontière. Les Américains ont de grands avantages sur les manufacturiers de pulpe canadiens: d'abord, ils achètent leur bois ici et n'ont par conséquent à supporter les frais d'achat ou d'exploitation des limites à bois. L'argent rentre ainsi immédiatement dans leur gousset, ils paient leur bois de cette année avec le papier de l'année prochaine, tandis que les manufacturiers de pulpe canadiens ont les charges de deux années sur les épaules.

"Dans un avenir assez rapproché, si le gouvernement n'édicte pas un embargo, nous aurons à déplorer l'épuisement de nos ressources forestières. L'an dernier, nous avons exporté aux Etats-Unis 1,300,000 cordes de bois, dont 700,000 venaient de la province de Québec. Le seul profit que le Canada en retire est de \$7.50 par corde ou moins de \$10,000,000. De plus 1,300,000 cordes de bois produisent 1,000,000 de tonnes de papier. On vend ce papier à \$70 la tonne. Ainsi le bois pris ici nous a donné \$10,000,000 et les manufacturiers américains l'ont revendu en papier pour \$70,000,000. Six mille ouvriers ont dû travailler pour transformer les 1,300,000 de cordes de bois en papier. C'est autant de moins pour les ouvriers canadiens. Il ne faut pas s'étonner, après cela, si nos gens émigrent aux Etats-Unis."

Nous ne nous étonnons pas en effet, que nos gens prennent le chemin des Etats-Unis. Nous nous étonnons cependant de constater que les gouvernements puissent se refuser à voir le danger où il existe. Ce cri d'alarme n'est pas le seul qui a été lancé depuis un certain temps. M. Barnjum, avec une ténacité digne d'un meilleur résultat, depuis quelques années n'a rien ménagé pour nous mettre les faits sous les yeux. Des ingénieurs forestiers qui ont parcouru la province dans tous les sens, qui connaissent, pourrions dire, tous les coins et les recoins de la forêt de la province de Québec, ont exprimé leur opinion sur cette question. Malgré tout cela nous n'avons encore rien fait, hormis la création de cette commission qui, aux frais du pays, a parcouru le Canada l'an dernier et qui a fait un rapport dont on n'entendait probablement plus parler.

Si le gouvernement d'Ottawa ne fait rien pour qu'il le gouvernement provincial ne ferait pas la même chose? Ce doit être, il nous semble, une question de son ressort. Il est bien vrai que l'embargo amènerait des désavantages pour certaines classes de la communauté. Mais il n'est pas nécessaire d'y aller aussi rapidement. Pourquoi, au début, ne pas prendre un moyen moins radical, mais qui pourrait être effectif aussi?



A travers les branches

"Nous pratiquons l'économie et les députés souffrent", c'est écrit, jeudi soir, à Lachine, l'honorable Arthur Cardin, ministre de la Marine et des Pêcheries. Le vainqueur de Fernand Rinfret, aurait pu ajouter: "Pour les consoler, ces bons moutons, nous les avons envoyés à l'exposition de Wembley aux frais de la princesse."

"Nous pratiquons l'économie, aussi avons-nous acheté au coût de \$2,700,000 seulement un certain hôtel Scribe, à Paris, dont nous n'avions pas le moindre besoin."

"Nous pratiquons l'économie, aussi avons-nous également fait l'achat d'un immeuble à Londres pour le haut-commissaire canadien, et nous ne l'avons payé que la bagatelle de \$1,200,000."

Nous pratiquons l'économie, aussi avons-nous construit un quai de \$300,000 à Belle-Rivière, Ont., où jamais de mémoire d'homme un vaisseau ne fit escale."

"Nous pratiquons l'économie, aussi avons-nous cru devoir payer en 1922 et 1923 \$200,000 de commissions à cet excellent W. T. R. Preston, l'organisateur du grand parti libéral dans Ontario, le parti de toutes les libertés et de tous les appétits, le parti qui permet à un Gouin d'être protectionniste et à un Lapointe de verser dans le libre-échange; le parti qui autorise ces tribunaux à dénoncer avec violence tous les conscriptionnistes de la terre, pendant que nous avons dans notre ministère des collègues qui jadis se sont séparés du grand disparu sir Wilfrid Laurier, pour s'employer à la mise en vigueur dans notre pays la loi de conscription. Oui, messieurs, nous pratiquons l'économie et je pourrais citer cent cas analogues."

M. Cardin déclare que le gouvernement a su "le bonheur", l'an dernier, d'annoncer à tout le pays un surplus de 35 millions. Il n'y a pas le bonheur parfait, et le bonheur de M. Robb aurait sans doute été plus décisif si ce surplus avait été réel et s'il n'avait pas été une fameuse blague.

des Gouin, des Mitchell, des Perron, des Nicol, etc., etc." On dit que "Honorables" Allan Forbes a son mot à dire à la Commission des Liqueurs, qu'il a ses grandes entrées au bureau du Revenu, département des véhicules-moteurs (vitesse). On dit que "Honorables" Allan Forbes est "l'âme damnée" de Taschereau. Il pourrait faire tout pour Taschereau, son dieu, son idole; il a ses "grandes entrées" avec lui.

En terminant, Monsieur le Directeur, comment se fait-il que nous autres, des "jeux de la vieille", nous autres qui avons enrichi des ministres, des députés, nous ne sommes pas capables d'obtenir une pauvre "petite job"? M. le Directeur, je vous serais très reconnaissant si vous pouviez résoudre ce problème de l'homme mystérieux — "Honorables" Allan Forbes — dans votre prochain numéro. UN "EX".

FETE A LA "PRESSE"

Monsieur le Directeur, Montréal, 27 novembre 1924.

Nous sommes très heureux que les directeurs du journal "La Presse", afin de fêter la Sainte-Cécile, ont réuni leurs employés à un souper aux huitres. Mais nous serions davantage si les trente employés qu'ils maintiennent en "lock out" avaient complétés le personnel. UN REPORTER.

BILLET DU SAMEDI

Les Deux Ministres

(Les deux gendarmes) Deux ministres, par un beau dimanche, Chevauchant le long du sentier. L'un portait la cravate blanche, L'autre un frac de grand couturier. Le premier dit d'une voix basse: "Il faudrait balancer Perron." Rataplan plan plan plan plan plan plan (bis)

Alexandr', répond Athanase,) Alexandr', vous avez raison.) (bis)

Il devient tout aussi populaire Qu'une jeune fille de seize ans. Il peut renverser le ministre, Si on lui en donne le temps. Je crains fort qu'un jour il nous fasse Quelque vilain tour de cochon. Rataplan plan plan plan plan plan plan (bis)

Alexandr', répond Athanase,) Alexandr', vous avez raison.) (bis)

En le nommant à la voirie, L'ai voulu le mettre dans le ch'min. Aussi, cher collègue, je t'en prie, Donne moi donc un p'tit coup d'main. On pourrait nommer, à sa place, Notre nouvel ami Dillon. Rataplan plan plan plan plan plan plan (bis)

Alexandr', répond Athanase,) Alexandr', vous avez raison.) (bis)

SEM.

PELOTES A EPINGLES

(Suite de la 1ère page) mettre à l'un ce qu'il refuse de laisser faire aux autres? ...

Que l'un des agents d'une autre distillerie est plus diplomate que le ci-devant mentionné, puisqu'il fait ses affaires à l'ombre, dans les résidences des gérants? ...

Que le Premier Surintendant Général des Magasins de la Kommission, et le futur Commissaire, a démis de ses fonctions un commis qui avait eu l'audace d'essayer de gagner quelques sous en travaillant pendant ses vacances: son salaire de DIX-HUIT dollars ne lui permettant pas de vivre? ...

Qu'avant de jeter cet homme sur le pavé, F. X. lui ait lu le paragraphe No 42, des règlements de la Kommission: "Les employés des Magasins (sic), (pas les autres) doivent se consacrer exclusivement au service de la Kommission. Il leur est interdit d'occuper un autre emploi rémunéré en dehors de leurs heures de travail." ...

Que le système de F.X. ne permet pas aux employés de recevoir un pourboire, parce que cela serait contraire aux intérêts des Amis de nos Amis? ...

Qu'un ancien gérant du magasin No 1 recevait la visite d'un officier de la Kommission, à qui il remettait deux bouteilles de "Gordon Gin" sans en recevoir le prix (il est vrai que ce monsieur était en position de lui rendre service, et que ce gérant avait que ces bouteilles seraient chargées de profiter exclusivement au service de la Kommission. Il leur est interdit d'occuper un autre emploi rémunéré en dehors de leurs heures de travail." ...

Que la fameuse chienne Desaulniers-de Grandpré eut pour cause les renvois sans raisons de presque tous les protégés du docteur, lequel mit le holà à cet état de choses en disant à F.-X., qu'il était le patron, et que le valet devait suivre les instructions reçues (une démission fut envoyée à Québec, mais ne fut pas acceptée, on fit même comprendre au docteur qu'il serait bientôt débarrassé de F.-X.) ...

Qu'il y a une petite chicane interne entre les clans anglais et canadiens-français, et que le premier mentionné n'aurait pas tout à fait tort? ...

Que le Tailleur provincial a reçu instruction de prendre les mesures du docteur, pour confectionner son manteau de Président de la Kommission pour le mois de novembre prochain, car M. Cordeau ne désignerait pas de s'asseoir sur le bi du bouc du banc? ...

Que le pot-de-vin a beaucoup augmenté depuis que les licences sont manipulées par les politiciens? ...

Que les licences sont obtenues et revendues par des créchards éminents? ...

Que la rue Bleury est un endroit idéal pour y ouvrir une taverne? ...

Que les colporteurs de fruits sont les clients attirés d'une taverne de la rue Bleury? ...

Que la cause d'une grave chicane provient de la vente de cette taverne? ...

Que cette licence, dernièrement accordée, a rapporté quinze mille dollars? ...

Que M. B. a maintenant un nouvel associé dans la personne de TI-LOUIS, qui a payé sept mille cinq cents dollars pour sa part? ...

Que M. Cordeau faisait des difficultés pour accorder le transfert? ...

Que Blondin est un homme de paille représentant les intérêts du député, et que TI-LOUIS est son financier? ...

Que la "Compagnie des Entremetteurs" sera bientôt incorporée; l'on mentionne le nom d'un député très bien connu pour son savoir-vivre et sa voix de stentor, comme Président-Secrétaire, Trésorier-Actionnaire, etc.? ...

Que les égouts de la rue Sherbrooke Est pourraient bien faire parler d'eux d'ici à quelque temps? ...

Que le bouillant député de l'Assomption demandera une enquête à ce sujet? ...

Que de Grand